

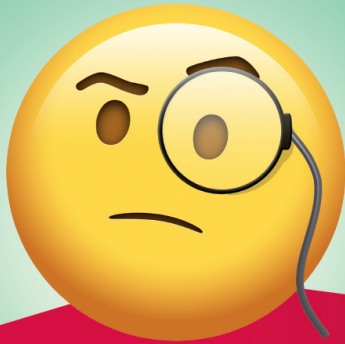
ASSOCIATION DES GROUPEMENTS ET
ORGANISATIONS ROMANDS
DE L'AGRICULTURE



RAPPORT ANNUEL 2022

www.agora-romandie.ch

non-initiative-elevage.ch



**Le bien-être animal?
On s'en occupe déjà**

SEPT
25

NON à l'initiative
inutile sur l'élevage

Ont collaboré à la rédaction du présent rapport :

Marinette Badoux, Loïc Bardet, Elodie Baudin Freymond, Magali Briod, Line Chevalley, Alexandra Crompt, Christelle Dauphin, Jacques Demierre, Bernard Leuenberger, Francesca Martini, Edmée Rembault Necker, David Ruetschi, Carine Théraulaz, Nora Viret

Message du Président

Fin février 2022, nous pensions retrouver une vie plus ou moins normale après deux années de pandémie, pandémie qui a complètement perturbé notre vie sociale. Malheureusement, au même moment, une guerre éclate à nos portes, sur le continent européen. Cette guerre, qui ne finit point, se déroule dans le grenier à céréales de l'Europe voire du Monde. Tout ceci a dérégulé les marchés internationaux des matières premières, provoquant également une envolée des prix des intrants, sans parler du gaz et du pétrole.

La météo de 2022 n'a pas été plus clémente même si elle n'a pas du tout été comparable à la version humide de 2021. Ainsi, après un printemps somme toute assez clément, une sécheresse nous a suivi durant tout l'été, ce qui a eu des conséquences localement très graves, en particulier au niveau de la Suisse Romande. Certaines productions, par exemple les céréales, s'en sont toutefois bien sorties.

Après le combat contre les deux initiatives sur les pesticides en 2022, l'agriculture a dû se battre contre une autre initiative consacrée cette fois à l'élevage. Le vote a eu lieu le 25 septembre 2022 et a permis une fois encore au peuple suisse de montrer son attachement à la production indigène à plus de 62.87 %. Ceci a nécessité un engagement fort des familles paysannes qui ont dû aller à la rencontre de la population, surtout dans les villes, afin d'expliquer tout ce que nous faisons déjà en faveur du bien-être animal alors que l'image colportée par nos détracteurs était souvent faussée.

Ainsi, je tiens ici à remercier toutes les personnes qui se sont engagées durant cette campagne. Malheureusement, ce succès ne signifie pas que le combat est terminé car d'autres votations attendent le monde agricole. Que ce soit sur la révision de la loi sur la chasse ou diverses initiatives actuellement traitées au Parlement fédéral, soit celles portant sur la biodiversité et le paysage.

Pour cela, nous devons continuer ce travail de conviction auprès de la population non-agricole, en particulier pour montrer tous les efforts déjà réalisés par nos familles paysannes. Il est indispensable que ce travail se fasse en tout temps et non pas uniquement pendant les campagnes de votation.

Face à ces grands défis, il est primordial que la profession reste soudée et que tout le monde tire à la même corde. C'est ensemble que nous pourrons éviter de perdre lors de différents scrutins, et surtout que nous pourrons obtenir une revalorisation de nos produits de la terre.

Bernard Leuenberger
Président d'AGORA

Activités des organes d'AGORA

1. Bureau

Formé du président, des deux vice-présidents et d'une représentante des associations de maîtres, le bureau est notamment en charge des questions liées au personnel d'AGORA. Durant l'année 2022, le bureau a notamment eu à gérer quelques absences non planifiées au sein du personnel d'AGORA, à revoir le fonctionnement interne en proposant notamment de nommer une adjointe de direction et à planifier le départ programmé d'IP-Suisse durant le premier semestre 2023.

2. Comité

Après deux années marquées par certaines séances par visioconférence, le comité a pu à nouveau tenir toutes ses rencontres en présentiel. Lors de ses sept séances, les points suivants ont entre autres été traités :

- En matière de fonctionnement interne, il a notamment
 - accepté les comptes 2021, le rapport annuel 2021, le budget 2022, le programme d'activités 2022 et préparé l'assemblée des délégués
 - fixé le calendrier 2023
 - décidé d'organiser un séminaire des membres le 14 octobre
 - décidé de créer une commission romande des jeunes agriculteurs
 - nommé Alexandra Cropt adjointe de direction d'AGORA
 - nommé Nicolas Heuberger à la commission CFC en remplacement de Bertrand Herren
 - adapté le règlement de la commission CFC
 - adopté un règlement du personnel d'AGORA
 - adopté deux règlements liés aux indemnités, l'un pour le comité, l'autre pour les différentes commissions
- En matière de représentation externe, il a notamment
 - proposé Alexandre Truffer au comité d'AGIR en remplacement de Grégoire Nappey
 - proposé Alexandra Cropt au comité d'AMS en remplacement de Loïc Bardet
 - proposé Alexandra Cropt au comité d'Agridea en remplacement de Loïc Bardet
 - proposé Nicolas Heuberger au comité de l'OrTra AgriAliForm en remplacement de Guy Bianco
 - proposé Paul-André Houlmann au Conseil de fondation d'Agrisano Prevos en remplacement de Magali Briod
 - proposé Yasmine Mounoud au Conseil de fondation du SPAA en remplacement de Patrick Torti
 - proposé Tessa Grossniklaus à la commission technique agriTOP en remplacement d'Emilie Beuret
- En matière de politique agricole, il a notamment
 - suivi la mise en œuvre des trajectoires de réduction issues de l'initiative parlementaire 19.475
 - suivi le processus parlementaire de réactivation de la PA22+
 - participé à l'élaboration et à la confection de la campagne romande contre l'initiative sur l'élevage
 - décidé de soutenir la réforme AVS21 soumise au peuple le 25 septembre
 - pris position sur différents dossiers mis en consultation, notamment le train d'ordonnances agricoles 2022
 - décidé d'écrire une lettre ouverte à l'OFAG pour se plaindre notamment de la mise en œuvre problématique de l'initiative parlementaire 19.475
 - suivi les travaux du « consortium Avenir Alimentaire Suisse »
- En matière de marchés agricoles, il a notamment
 - fait régulièrement le point sur les différents marchés agricoles
 - fait régulièrement le point sur les conséquences de la guerre en Ukraine

- En matière de communication agricole, il a notamment
 - discuté d'éventuelles modifications structurelles et opérationnelles au niveau romand
 - décidé d'une romandisation de la plateforme agriculture-durable, au minimum pour l'année 2023
 - décidé de ne pas investir au niveau romand dans la nouvelle émission de télévision prévue par Prométerre
- En matière de production agricole, il a notamment
 - fait le point sur la cohabitation avec les grands prédateurs et notamment les attaques régulières du loup à travers la Suisse romande
 - suivi les conséquences de la sécheresse subie durant une bonne partie de l'année
 - suivi l'éventuelle pénurie d'énergie et ses conséquences pour l'agriculture
- En matière de formation professionnelle, il a notamment
 - suivi le processus de révision de la formation professionnelle initiale
 - pris position sur le nouveau permis de traiter
 - adopté un règlement chapeautant une formation romande de « praticien en micro-ferme »

3. Séminaire des membres

Durant l'année 2020, une réflexion avait eu lieu pour permettre aux organisations membres non représentées au comité d'avoir un meilleur échange avec AGORA. C'est ainsi que la création d'un séminaire des membres avait été décidé par le comité et la première édition s'est finalement déroulée le 14 octobre à la Longeraie à Morges en réunissant une quarantaine de personnes.

4. Assemblée des délégués

L'assemblée des délégués 2022 s'est tenue le 8 avril à Yverdon-les-Bains (VD) en compagnie d'AGIR et d'AGRI. Pour AGORA, le procès-verbal figure dans le présent rapport et il faut relever notamment la présence du Conseiller d'Etat Philippe Leuba. A l'occasion de cette assemblée, Maryline Linder a succédé à Fabrice Nagel comme représentante de l'AMASR au sein du comité. Un grand merci à Fabrice pour son engagement en faveur de la défense professionnelle en Suisse romande durant toutes ces années et bienvenue à sa remplaçante.

5. Conférence des directeurs des Chambres d'agriculture romandes

La Conférence s'est réunie à 5 reprises en 2022 dont sa traditionnelle séance externe de 2 jours qui s'est déroulée à la Neuveville en juin. Pour rappel, le rôle de la Conférence est notamment de préparer les dossiers pour le comité ainsi que d'échanger sur les aspects plus opérationnels. En plus des directeurs, le président et le 1^{er} vice-président d'AGORA sont également conviés.

6. Commission romande des Jeunes agriculteurs

Nouvellement créée, cette commission, réunissant deux jeunes agriculteurs de chaque canton romand, doit leur permettre de se positionner sur différents sujets de l'actualité agricole et faire remonter leurs avis et préoccupations tant au comité d'AGORA, qu'à la commission des jeunes agriculteurs de l'USP (COJA). Bien que pas encore tout à fait au complet, elle est active depuis l'été 2022 sous la présidence de Lucas Gilliard.

7. Secrétariat

Pour divers raisons (congé maternité, accidents et incendie), le fonctionnement du personnel d'AGORA a connu quelques perturbations en début d'année. Par ailleurs, une réorganisation a été établie suite à l'élection de Loïc Bardet au Grand conseil vaudois avec la nomination d'Alexandra Cropt comme adjointe de direction. Enfin, Nora Viret a été engagée au 1^{er} septembre à 30% pour reprendre en charge les secrétariats de *VITIPLANT* et de la FPVS.

Politique agricole

1. Train d'ordonnances agricoles 2022

Le train d'ordonnances agricoles 2022 était un peu particulier car il intervenait parallèlement à la mise en œuvre de l'initiative parlementaire 19.475 sur laquelle nous reviendrons plus en avant. Les principales remarques d'AGORA ont porté sur les thématiques suivantes :

- Paiements directs :
 - Soutien aux différentes mesures proposées en lien avec la présence des grands prédateurs pour autant que celles-ci ne soient pas limitées aux moutons mais concernent également les chèvres et les bovins.
 - Classification des vignes en pente à revoir afin de correspondre à la pratique.
 - Elargissement des contributions à des cultures particulières à d'autres cultures.
- Coordination des contrôles :
 - Refus de l'introduction de fréquences différentes pour les contrôles liés à l'ordonnance sur la protection des eaux et aux autres ordonnances.
- Vin :
 - Introduction d'une base légale pour la création d'une réserve climatique cantonale.
 - Octroi d'une marge de manœuvre en matière de raisins de table.
- Elevage :
 - Maintien du statut de protection actuel de la race Franches-Montagnes.
- Soutien au prix du lait :
 - Maintien dans l'ordonnance du montant des suppléments laitiers.
 - Appui au compromis proposé par PSL en matière de versement du soutien.

2. Initiative parlementaire 19.475

Suite à une consultation courant 2021, le Conseil fédéral a adopté le 13 avril les ordonnances d'application de la 1^{ère} étape de mise en œuvre des trajectoires de réduction des risques liés à l'utilisation de pesticides et de pertes en éléments fertilisants. Les décisions prises dans le cadre de ce paquet se sont avérées extrêmement décevantes puisque le gouvernement a maintenu à 20% les objectifs de réduction des pertes en éléments fertilisants ainsi que l'obligation de 3,5% de SPB sur les terres assolées.

Alors que la pandémie puis la guerre en Ukraine ont remis sur le devant de la scène l'importance de pouvoir bénéficier d'un socle minimal de production indigène et que le Souverain avait refusé les deux initiatives trop extrêmes sur le sujet en juin 2021, ce nouveau paquet de mesure a été très mal accueilli par les familles paysannes. De plus, la concrétisation pratique s'est avérée compliquée et quelque peu chaotique. Ceci a amené AGORA a publié une lettre ouverte à l'OFAG le 2 août. Il s'agissait notamment de souligner le manque de cohérence agronomique de certaines mesures ainsi les difficultés pratiques liées à d'autres.

Le résultat de cette lettre ouverte a été l'organisation d'une rencontre entre le bureau d'AGORA, des agriculteurs actifs et une délégation de l'OFAG, dont le directeur Christian Hofer. Cette entrevue a eu lieu le 16 novembre chez Marc-Henri Guex à Boulens (VD). Les discussions ont été constructives. Elles ont permis aux agriculteurs d'expliquer leurs craintes et les limites de certaines mesures demandées, ainsi qu'à l'OFAG de présenter l'origine de certaines décisions mais également plusieurs adaptations envisagées dans le cadre des trains d'ordonnances à venir.

Durant l'été, une consultation a par ailleurs eu lieu sur la 2^{ème} étape de mise en œuvre de l'initiative parlementaire avec une révision de l'ordonnance sur les eaux. Comme à l'occasion de la 1^{ère} étape, force a été de constater que les mesures proposées dépassent le cadre et les objectifs fixés par le Parlement et se concentrent encore une fois sur l'agriculture alors que le législateur souhaitait responsabiliser l'ensemble des acteurs.

3. PA 2022+

Suite à la décision du Parlement de mars 2021 de suspendre le traitement de la PA 2022+ et de demander au Conseil fédéral un rapport complémentaire définissant une politique agro-alimentaire globale, le Gouvernement a publié ce rapport le 22 juin. Il fixe notamment pour 2050 l'objectif de « *garantir, grâce au développement durable, la sécurité alimentaire, de la production à la consommation.* » Concernant la production indigène, il souligne qu'elle continuera à jouer un rôle central pour les raisons suivantes :

- *En effet, selon cette projection, l'agriculture devra en 2050 continuer à produire plus de la moitié des denrées alimentaires demandées.*
- *Il est prévu d'accroître la productivité du travail de 50 % par rapport à 2020 et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de 40 % par rapport au niveau de 1990. Mais les entreprises de transformation et les consommateurs doivent aussi apporter leur pierre à l'édifice.*
- *Il faudra, par rapport à aujourd'hui, réduire de trois quarts les pertes alimentaires tout au long de la chaîne de valeur et de deux tiers les émissions de gaz à effet de serre imputables à la consommation de denrées alimentaires.*

Le Conseil fédéral définit en outre un développement en trois phases :

- L'initiative parlementaire 19.475 qui a repris plusieurs éléments de la PA 2022+ en lien avec les produits phytosanitaires et les éléments fertilisants (mise en œuvre dès 2023)
- Un « mini-paquet » reprenant les éléments non contestés de la PA 2022+ tels que la couverture sociale du conjoint ou l'assurance-récolte (mise en œuvre dès 2025). Le Parlement s'est saisi de ce dossier durant le second semestre 2022 et devrait terminer de le traiter début 2023.
- Une future stratégie agroalimentaire couvrant l'ensemble de la filière de la fourche à la fourchette (mise en œuvre dès 2023).

4. Initiative sur l'élevage

Déposée en septembre 2019, l'initiative « contre l'élevage intensif » demande un renforcement des règles de détention des animaux de rente et un traitement équivalent pour la viande importée. Dans ses dispositions transitoires, elle donne 25 ans au maximum à l'élevage indigène pour se conformer au cahier des charges 2018 de Bio Suisse. Outre le fait qu'il n'est pas courant d'ancrer dans la législation des conditions liées à un label privé, cette initiative poserait de grands problèmes aux détenteurs de porcs et de volailles.

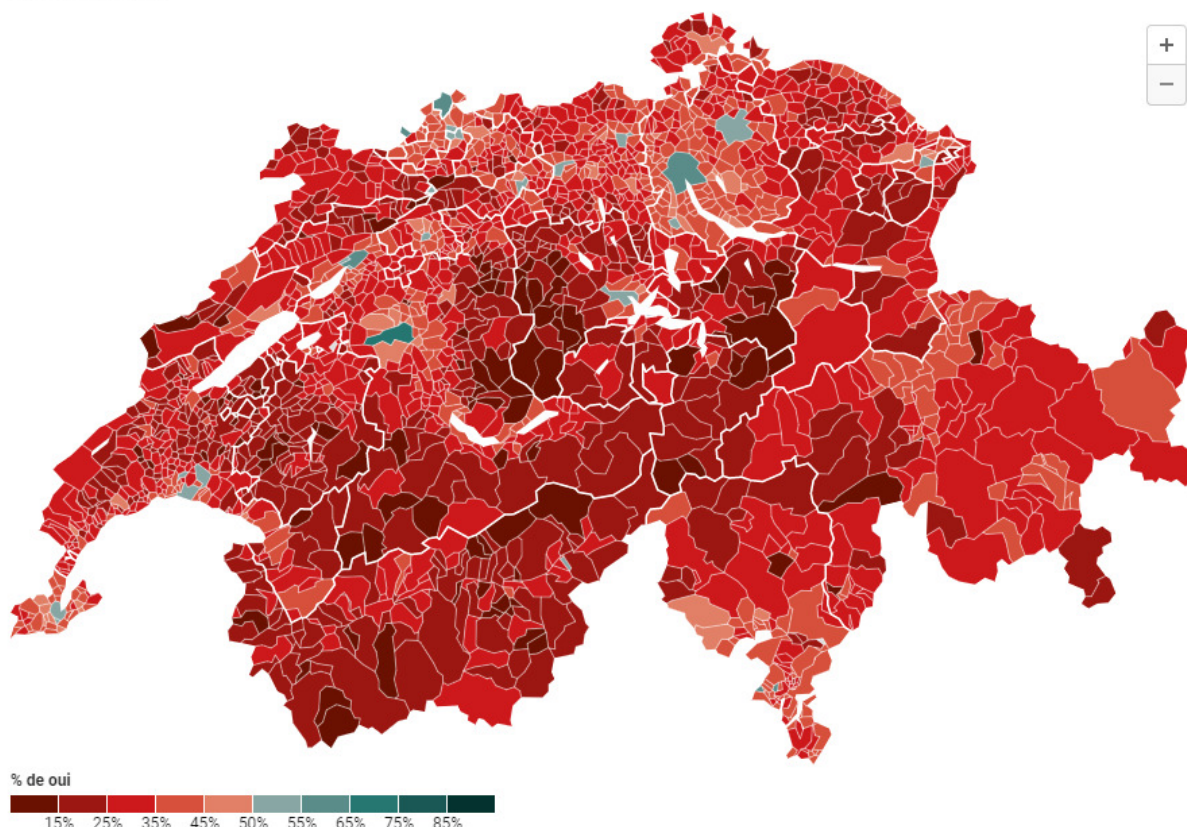
Le 18 mars, le Parlement a refusé l'initiative mais également le contre-projet direct proposé dans un premier temps par le Conseil fédéral. Cette position était aussi celle que défendait les principales organisations agricoles dont AGORA. Bien avant cette décision et afin de se tenir prêt pour le scrutin populaire, l'USP avait rapidement mis sur pied un groupe d'accompagnement qui a défini les principaux éléments de la campagne de votation en 2021 déjà. Le concept de campagne, travaillant avec des émoticônes plutôt que des images d'animaux, avait ainsi été présenté lors de l'assemblée des délégués de l'USP.

Au niveau de la Suisse romande, la campagne a été symboliquement lancée le lundi 13 juin, soit pile une année après le scrutin sur les deux initiatives antipesticides, à Ouchy. L'événement, durant lequel se sont exprimés Philippe Leuba, conseiller d'Etat vaudois et président de la LDK, Valérie Dittli, future conseillère d'Etat vaudoise, Daniel Würgler, président de Gallo Suisse, et Loïc Bardet, a permis aux représentants de toutes les chambres d'agriculture romandes et de plusieurs organisations sectorielles d'expliquer les risques en cas d'acceptation du texte. La couverture de ce lancement dans les médias a été bonne.

Bien qu'elle n'ait pas connu l'ampleur ni l'intensité émotionnelle de 2021, la campagne s'est bien déroulée durant tout l'été avec un investissement à nouveau important des familles paysannes romandes. Au final, le résultat du 25 septembre s'avérera encore plus net qu'un an plus tôt avec un refus de 62,9 % et à nouveau un seul oui cantonal du côté de Bâle-Ville. Et comme sur la protection des végétaux, la Suisse romande a à nouveau montré l'exemple avec des refus cantonaux généralement plus marqués qu'en moyenne suisse et la commune du pays avec la plus forte proportion de non. Il s'agit des Verrières qui s'est exprimée négativement à 97,05 %.

Initiative contre l'élevage intensif

Résultats définitifs



Carte: RTSinfo • Source: opendata.swiss • Données cartographiques: Bundesamt für Statistik (BFS), GEOSTAT • Créé avec Datawrapper

5. Scrutins populaires et initiatives populaires en suspens

Outre l'initiative sur l'élevage, AGORA s'est également positionnée sur les objets suivants lors des scrutins fédéraux :

- Initiative populaire visant à interdire l'expérimentation animale
AGORA s'est opposée à ce texte jusqu'au-boutiste qui aurait également posé des problèmes en médecine vétérinaire. Le fait de ne pas pouvoir à terme correctement soigner ses animaux aurait ainsi été contraire au bien-être animal. Cette initiative, quasiment soutenue par personne en Suisse romande, a été refusée par l'ensemble des cantons ainsi que 79,1 % de la population.
- Initiative populaire visant à interdire la publicité pour le tabac auprès de la jeunesse
AGORA s'est également opposée à cette initiative pour deux raisons principales : le risque de précédent pour d'autres denrées potentiellement risquées pour la santé ainsi que la difficulté de mise en œuvre en raison des nombreux espaces où les adultes et les jeunes sont mélangés. Pour finir, cette initiative a été adoptée par 15 cantons ainsi que 56,7 % de la population.
- AVS21
En raison de l'importance de l'AVS dans la retraite de nombreuses familles paysannes, AGORA a soutenu cette révision du premier pilier. L'objet étant soumis au vote en même temps que l'initiative sur l'élevage, la participation d'AGORA à la campagne a été très limitée. Cette réforme, qui a donné lieu à un fort Röstigraben, a été acceptée par 50,5 % de la population en ce qui la modification de loi. De son côté, la hausse de la TVA a été quant à elle adoptée par 18 cantons et 55,1 % de la population.

A fin 2022, plusieurs initiatives populaires concernant l'agriculture de manière directe ou indirecte étaient en outre pendantes devant le Parlement. Le tableau suivant donne un aperçu de celles-ci, ainsi que la position provisoire d'AGORA.

Titre de l'initiative	Liens avec l'agriculture	Position d'AGORA (2022)
Initiatives déposées et en cours de traitement au Parlement		
Pour un climat sain (initiative pour les glaciers)	<i>Direct</i> : neutralité climatique et interdiction des énergies fossiles d'ici 2050	Soutien au contre-projet adopté par le Parlement
Contre le bétonnage de notre paysage	<i>Indirect</i> : durcissement des règles dans la zone agricole	Soutien au principe d'un contre-projet indirect mais dépendra au final des décisions du Parlement
Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage	<i>Indirect</i> : renforcement des soutiens à la biodiversité et aux sites protégés	Refus de l'initiative et du contre-projet indirect tel que proposé en l'état par le Parlement

Représentations et mandats en politique agricole

Union Suisse des Paysans

Outre les activités classiques (traduction des bulletins hebdomadaires « En direct de l'USP », séminaire régional de l'USP en Suisse romande, etc), AGORA participe à de nombreux organes de l'USP dont notamment une fois par mois au comité en tant qu'invitée permanente.

Conférence des Chefs de service de l'agriculture des cantons romands et du Tessin (CCSAR)

Au même titre qu'Agridea et l'OFAG, AGORA bénéficie d'une place d'invitée permanente à la CCSAR. Celle-ci s'est réunie à 3 reprises et a notamment débattu de la numérisation dans l'agriculture, de la relation entre l'agriculture et le climat, de la politique agricole, de la reprise d'exploitations hors cadre familial, de la formation professionnelle, de la restauration collective, de la situation sur différents marchés agricoles, des activités d'Agridea, de la communication agricole, ainsi que de la cohabitation avec les grands prédateurs.

ASSAF-Suisse

L'ASSAF, plateforme active du secteur agroalimentaire suisse, regroupe plus de 60 membres, organisations sectorielles, entreprises et personnes physiques, actives tout au long de la chaîne de valeur ajoutée. Elle s'engage pour offrir des perspectives dans la production durable de denrées alimentaires en Suisse. AGORA, membre fondatrice, assure sa comptabilité et soutient les tâches administratives du secrétaire général David Ruetschi.

Pendant l'année 2022, l'initiative sur l'élevage a préoccupé l'ASSAF qui a cofinancé avec l'USP une étude du Professeur Mathias Binswanger de la HES d'Olten sur les conséquences de cette initiative. L'étude a montré une forte baisse de la valeur de la production animale (plus 1,1 milliard de diminution). Les secteurs porcins et avicoles auraient été les plus touchés. La viande de volaille suisse serait ainsi devenue un produit de niche avec un taux d'auto-provisionnement de 5%. Les consommatrices et consommateurs en auraient aussi subi les conséquences avec une forte augmentation des prix pour les œufs, le poulet et le porc. Ceci aurait stimulé le tourisme d'achat.

L'ASSAF a suivi étroitement les travaux liés au développement de la politique agricole en participant au groupe d'accompagnement mis en place par l'OFAG. Dans la version finale du rapport, il est à regretter que celui-ci se focalise trop sur le premier échelon, à savoir l'agriculture, alors que le postulat demandait une approche plus globale du système alimentaire. Dans l'ensemble, le rapport sur les postulats fournit une base de travail pour la suite.

Lors du séminaire avec les membres et partenaires de la filière, organisé en février à Gerzensee, un modèle de réflexion permettant de développer une approche globale du système alimentaire, et d'un soutien plus basé sur des objectifs que des programmes très détaillés a été abordé et sera discuté prochainement avec les membres. Enfin, même s'il n'y a pas d'évolution marquante sur cette thématique, l'ASSAF demeure vigilante aux projets d'accords commerciaux.

Communication et promotion

1. Communication de base



L'année a été marquée par un grand changement pour la marque « Paysans suisses » avec la réunion des différents projets (brunch du 1^{er} août, visites d'étables, journée nationale des portes ouvertes à la ferme, etc.) sous la même identité visuelle afin d'obtenir plus de cohérence. Après avoir songé à lancer la nouvelle campagne sous le nom de « Paysans suisses », il a finalement été décidé de prendre en compte les familles paysannes dans leur ensemble et donc de changer le nom en « Paysannes & paysans suisses ». Ceci a été très bien accueilli.

2. Brunch à la ferme du 1er août 2022

Une fois encore, la population a pu compter sur les paysannes et les paysans suisses pour le traditionnel brunch à la ferme du 1^{er} août qui fêtait sa 30^e édition. Il s'agissait également du retour à une édition normale après deux années marquées par la pandémie. A cette occasion, le président de la Confédération, Ignazio Cassis, s'est rendu dans le canton de Zurich alors que ses collègues Guy Parmelin et Karin Keller-Sutter ont pu bénéficier des saveurs locales haut-valaisannes et saint-galloises. Au total, quelque 150 000 visiteurs se sont rendus vers l'une des 234 adresses proposant un brunch à la ferme du 1^{er} août et ont profité de la météo radieuse.

AGORA assure la coordination romande et effectue différentes traductions. Elle apporte en outre un soutien aux responsables cantonaux, assure le lien avec les médias de la Suisse romande et transmet la liste des brunchs à la ferme aux personnes intéressées. Permettre à la population helvétique de découvrir l'agriculture suisse dans une ambiance conviviale ne serait toutefois pas possible sans l'engagement des familles paysannes concernées. Il s'agit donc ici de les remercier.

Représentations et mandats en communication et promotion

AGRI

Membre associé du journal AGRI, AGORA siège au comité de l'hebdomadaire professionnel romand. Par ailleurs, et afin d'assurer un bon échange d'informations sur les sujets agricoles, la directrice-rédactrice en cheffe, Karine Etter, est invitée aux séances de la Conférence des directeurs des Chambres d'agriculture romandes. Durant l'année, l'AGRI a poursuivi son travail d'information pour l'agriculture romande avec, hormis certaines exceptions régionales, un excellent taux de pénétration. Prévue depuis quelque temps déjà, la mise en place du futur système rédactionnel a pris un peu de retard. Enfin, reportée à cause de la pandémie, une course pour le personnel, les correspondants, les associés et les partenaires s'est déroulée le 7 octobre dans le Jura vaudois.

AGIR

AGORA tient la comptabilité et le secrétariat du comité de l'agence romande de communication agricole. En dehors des traditionnelles activités de cette dernière, divers éléments de communication, notamment des vidéos, ont été réalisés pour des tiers. Ces prestations se développent bien et représentent un apport intéressant. Les réflexions concernant la stratégie et la gouvernance de la communication agricole en Suisse romande se sont poursuivies sans encore aboutir à des résultats concrets. Il est donc prévu de poursuivre ces travaux en 2023.

Agriculture-durable

Créée en 2019 par Prométerre et AGORA comme précampagne de votation, la plateforme agriculture-durable.ch a peu à peu évolué pour devenir une source d'informations agricoles. Elle peut ainsi faire doublon avec AGIR. Par ailleurs, depuis le début, la majorité de travail et du financement a été assurée par Prométerre malgré des contenus ne se limitant pas au canton de Vaud. Dans le cadre des réflexions concernant la communication agricole romande, le positionnement, la gouvernance et le financement d'agriculture-durable ont donc été abordés et il a été décidé de romandiser en partie la plateforme pour l'année 2023. A noter qu'au niveau des activités, les « circuits paysans » se sont développés avec 4 emplacements dont trois nouveaux.

AGRIVIVA

Membre du comité, AGORA effectue également diverses traductions pour le compte de cette association créant des liens entre la ville et la campagne grâce à une offre de stages pratiques dans des exploitations agricoles pour les 14 – 25 ans. Ces jeunes découvrent ainsi la vie quotidienne à la ferme et le travail des agriculteurs. Au cours de la saison 2022, au total 1'082 placements ont pu être enregistrés, soit 22% de moins que l'année précédente (1'393). L'outil principal d'AGRIVIVA est son site internet grâce auquel il est dorénavant possible de sélectionner des régions et/ou des modes de production. Enfin, l'association est maintenant active sur TikTok.

Agro Marketing Suisse (AMS)

Avec la levée des restrictions, AMS a pu reprendre un rythme normal pour ses activités. Elle a entre autres préparé la présence suisse à la Semaine Verte de Berlin 2023. Après l'annulation de l'édition 2022, et suite aux retours positifs de l'édition 2021, AMS a décidé de reconduire les « semaines suisses » qui permettent d'être présent dans des centres commerciaux grâce à un stand qui fait la promotion la production agricole indigène et de saison. Le comité d'AMS, où siège AGORA, a révisé et validé les différents cahiers des charges (secrétariat, groupes de travail, ...) et pris connaissance de la stratégie de développement de la marque Suisse Garantie.

Pays romand – Pays gourmand (PRPG)

PRPG, dont AGORA tient le secrétariat sous mandat, a réalisé différentes opérations telles que la 2^{ème} édition de « Un chef, un terroir », une campagne commune romande ou encore l'élargissement à toute la Romandie des automates durables lancés en 2021 par Vaud+, Certifié d'Ici. Par ailleurs, le partenariat avec la *Semaine du Goût* a été poursuivi alors qu'une collaboration a été réalisée avec *Terre&Nature*. PRPG est présent à « Goûts&Terroirs » et au Tour de Romandie avec plusieurs prestations (présence à l'espace VIP, des lunchs pour les bénévoles et point de vente au village du Tour). Par ailleurs, plusieurs projets initiés par PRPG trouvent dorénavant une place sur le plan national, renforçant ainsi les liens avec l'Association suisse des produits régionaux (ASPR). Au sein de celle-ci, la volonté est de travailler davantage ensemble pour renforcer la marque regio.garantie. Ainsi, une collaboration avec Aldi a été signée et la réalisation d'une première campagne de communication commune est prévue en 2023. En ce qui concerne les directives, les PER sont désormais une exigence de base et le traitement des matériaux d'emballage réglementé. Enfin, suite à la forte variabilité des rendements, une réglementation a été élaborée pour les exceptions.

AMTRA

La nouvelle revue mensuelle « *Vignes et Vergers* » a été lancée en janvier. Elle comprend notamment un numéro commun avec la revue sœur alémanique qui a porté cette année sur la formation professionnelle. Si les rentrées publicitaires sont restées stables par rapport à l'ancienne revue, le lectorat s'érode toujours. Les finances de l'association, dont AGORA tient le secrétariat sous mandat ainsi que la présidence, restent donc précaires. Enfin, le quatrième et dernier volume de la série *La Vigne* a connu son vernissage. Ce livre, portant sur l'anatomie et la physiologie de la vigne, a été imprimé à 1000 exemplaires et connaît un bon succès. Des remerciements vont aux auteurs ainsi qu'aux sponsors, soit la Loterie romande et la Fondation L.-P. et A.-M. Bovard.

Productions et marchés

1. Année agricole 2022

Après une année 2021 extrêmement humide, l'année climatologique 2022 a montré un visage très différent avec de fortes chaleurs et une sécheresse particulièrement marquée à l'ouest du pays. Ainsi, selon l'Office fédéral de météorologie et de climatologie, il n'avait jamais aussi peu plu au printemps ces 140 dernières années. Si septembre a été plus arrosé que la moyenne, ceci n'a pas suffi à rattraper le déficit hydrique qui s'est poursuivi et même renforcé durant l'hiver 2022 – 2023.

En production végétale, ces conditions particulières ont eu un impact très variable selon les cultures et les régions. S'il faut noter de très bons résultats pour les cultures spéciales, voire un millésime exceptionnel en viticulture, la situation est plus contrastée pour les grandes cultures avec des baisses de rendements des pommes de terre et des teneurs en sucre des betteraves alors que les céréales et oléagineux s'en sortent globalement bien.

En production animale, la production laitière a été en recul, notamment à cause du manque de fourrage dans certaines régions. Ceci a impacté la production fromagère qui a reculé d'environ 2 % par rapport à 2021 pour se situer à 169'896 tonnes. De son côté, la production de beurre est restée inférieure à la demande et des importations supplémentaires ont été décidées. La viande bovine a connu une certaine stabilité par rapport à 2021 à l'exception des veaux qui ont reculé de 1,8 %. Le marché des porcs pose par contre des problèmes avec une forte augmentation de la production durant la pandémie qui n'a malheureusement pas été suivie par la demande. Enfin, la volaille a continué sur sa tendance à long terme qui voit cette production progresser.

2. Présence des grands prédateurs

Le scénario craint, suite au refus de la loi sur la chasse en septembre 2020, est malheureusement en train de se réaliser avec une évolution exponentielle des populations de loups. Ainsi, le canidé est bientôt établi dans tous les cantons et commence à s'installer durablement y compris en plaine. Au niveau suisse, le KORA a dénombré en 2022 240 individus et 23 meutes, soit 92 individus et 9 meutes de plus qu'en 2021. Pour rappel, la première meute n'est apparue qu'en 2012 et la population totale n'était alors que d'une dizaine d'individus, la situation est donc en train d'exploser et les attaques sur le bétail suivent malheureusement cette évolution. Ceci a amené le Parlement à reprendre les travaux en vue de réviser la loi sur la chasse. Une nouvelle mouture a ainsi pu être adoptée en décembre mais elle a été attaquée par référendum. En cas de votation, il sera donc illusoire d'avoir des effets concrets avant la saison d'alpage 2024 voire 2025. La Confédération a ainsi mis en parallèle en consultation une révision partielle de l'ordonnance sur la chasse.

Face à cette situation, AGORA a organisé le 28 avril à Montricher (VD), en collaboration avec l'Association romande pour la régulation des grands prédateurs, une conférence publique du professeur Jean-Marc Moriceau intitulée « L'homme et le loup – 2'000 ans de conflits ». Elle a également participé à un événement commun à différentes régions d'Europe, soit l'allumage de feux en solidarité avec les éleveurs, le vendredi 2 septembre. Pour la Suisse romande, celui-ci a eu lieu au Mont-Tendre (VD).

Représentations et mandats en productions et marchés

Suisseporcs section Romandie

AGORA s'occupe de la tenue du secrétariat de cette organisation avec les tâches habituelles telles que la correspondance et la comptabilité. L'assemblée générale a eu lieu le 16 mars 2022 à Miécourt (JU). Elle a été marquée par le changement de président, Gaël Monnerat succédant à René Eicher. Durant l'année, Suisseporcs Romandie a pu organiser quatre forums destinés aux producteurs et acteurs de la branche porcine.

Swiss Beef Romandie

AGORA assure la responsabilité administrative du secrétariat et la comptabilité de cette organisation. L'assemblée générale a été couplée au Barbecue sur le modèle de 2021. La famille Gilles Perrin de Pailly (VD) a ainsi reçu l'association en septembre sur son exploitation avec une visite, l'assemblée générale ainsi qu'un repas pour clôturer cette soirée. La journée technique, en collaboration avec Proconseil, s'est elle déroulée en janvier.

FPVS

En 2022, la représentation des cépages d'Agroscope par la FPVS a été officialisée. Pour donner suite à cela, un groupe de travail a été nommé afin de proposer un projet de contrat de production et de commercialisation de plants de vigne sous licence. Ce contrat, accepté à l'unanimité par l'assemblée des délégués, soumettra, dès janvier 2023, Divona, Cabernello, Merello, Gamarello, Cornarello et Nerolo à une royalties de 50 centimes.

La tentative de collaboration avec l'ENTAV-INRA en vue d'inscrire le Divico dans le catalogue des cépages français et ainsi inscrire ce cépage dans toute l'UE a malheureusement échoué. Par ailleurs, le secrétariat, tenu sous mandat par AGORA, a reçu plusieurs demandes de la part de pépinières étrangères concernant Divico et Divona. Néanmoins la FPVS n'a pas encore pris de décision sur la stratégie de vente ou de représentation en dehors de la Suisse. Il faut enfin noter une augmentation des kilomètres greffés annoncés en 2022 avec 1'670 kilomètres contre 1'400 en 2021. Le nombre de pépinières viticoles actives a, quant à lui, diminué de 37 à 34 en 2022.

VITIPLANT

VITIPLANT, organisation interprofessionnelle, formée de la FPVS et de la FSV, et ayant confié son secrétariat à AGORA, a procédé, comme chaque année, aux contrôles des parcelles de pépinières, en collaboration avec le service de la protection phytosanitaire (SPF) de l'OFAG. La campagne 2022 s'est bien déroulée avec un programme CePa fonctionnant de mieux en mieux tant pour l'annonce des parcelles que pour les contrôles. Les températures estivales ont néanmoins accéléré la campagne de contrôle. Il n'y a fort heureusement pas eu de nouveaux cas de flavescence dorée détectés en 2022 sur les parcelles de multiplication mais uniquement quelques cas de bois noir et un cas de court-noué. En plus des contrôles réguliers, *VITIPLANT* a également été mandatée pour procéder à divers prélèvements, notamment pour le matériel certifié.

PIOCH

Le groupement pour la production intégrée Ouest Suisse (PIOCH) fédère les organisations de contrôles des PER des cantons romands (AGRIPIGE, AFAPI, AJAPI, ANAPI, AVPI, OLK, PIV et bio.inspecta). En 2022, le comité s'est réuni à quatre reprises pour des séances dont une séance organisée avec les responsables des paiements directs des services cantonaux d'agriculture, ceci en vue de faire le point sur les règles PER de la prochaine campagne.

La PIOCH a notamment traité des règles PER, pris position sur le train d'ordonnances agricoles 2022, pris position sur les directives vaudoises portant sur l'entreposage et l'épandage des engrais et participé à plusieurs groupes de travail de l'OFAG et de l'OFEV dont celui consacré à l'« Adaptation des mesures PSB relatives à la fertilité du sol ».

Formation professionnelle

1. Formation professionnelle initiale

Après une baisse relative durant l'année scolaire 2019-2020, le nombre d'apprentis dans le champ professionnel de l'agriculture est depuis reparti à la hausse, démontrant l'attractivité de nos professions. Le nombre de jeunes qui ont suivi une première formation avant de se tourner vers l'agriculture continue encore d'augmenter.

Evolution du nombre d'apprentis dans le champ professionnel de l'agriculture et de ses professions

Année scolaire	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/22	2022/23
Agriculteur/trice	3045	2951	2737	2958	3170	3401
Aviculteur/trice	18	13	14	22	19	10
Maraîcher/ère	85	96	90	118	99	115
Arboriculteur/trice	44	42	27	33	30	34
Viticulteur/trice	186	179	149	171	189	146
Caviste	123	76	60	72	81	61
Total CFC	3501	3357	3077	3374	3588	3767
Total AFP	192	224	165	174	168	150
Total	3693	3581	3242	3548	3756	3917

Source : OrTra AgriAliForm

2. Cours OPD

Basé sur un règlement commun de la LDK et de l'OrTra AgriAliForm, la formation permettant de toucher les paiements directs en absence d'un CFC agricole est pilotée par AGORA, alors que les cours sont donnés par Agrilogie. Au terme de la session 2021-22, 35 participants sur 43 ont obtenu l'attestation (taux d'échec de 18.6%). Par ailleurs, la commission de formation professionnelle agricole a décidé l'organisation d'un cours OPD en arboriculture en alternance avec l'option viticulture. Cette formation se déroulera tous les deux ans en synergie avec la patente arboricole.

3. Permis de traiter

Dans le cadre du cours OPD, AGORA organise l'examen permettant l'obtention du permis de traiter. Ainsi, en 2022, 48 personnes l'ont obtenu (43 cours OPD et 5 hors cours OPD). Par ailleurs, l'OFEV a adopté en fin d'année les règles régissant le futur permis de traiter dès 2026. Pour rappel, dans le cadre du Plan d'actions national sur les produits phytosanitaires de 2017, le Conseil fédéral avait posé le principe d'un permis de traiter lié à un examen spécifique, y compris pour les personnes l'obtenant dans le cadre d'une formation professionnelle, ainsi que de formations continues obligatoires. La mise en œuvre de ces éléments devra dorénavant être préparée et intégrée aux travaux de révision de la formation professionnelle initiale.

4. Révision de la formation professionnelle initiale

Après la validation en avril 2021 par le comité d'AgriAliForm du modèle de formation des différentes professions, les travaux de rédaction des projets de profils de qualifications, de plans de formation et d'ordonnance de formation ont pu commencer. Pour rappel, le modèle choisi pour l'agriculture est celui d'un CFC en trois ans avec orientations avec possibilité de suivre une seconde orientation dans le cadre d'une quatrième année facultative. Dans ce sens, la formation avicole devrait évoluer pour devenir l'une de ces orientations. Le nouveau métier commun aux professionnels du vin, le viniculteur, suivra le même modèle que les agriculteurs. En revanche, les arboriculteurs et les maraîchers continueront à connaître un modèle de formation en 3 ans sans orientation. Malgré cette différence, le fait que toutes les formations CFC soient basées sur une

durée de trois ans permet au champ professionnel agricole de continuer à avoir une seule ordonnance de formation.

Sur la base des profils de qualification des quatre futurs CFC établis en fin d'année 2021, les plans de formations des professions, respectivement des orientations, ont fait l'objet de plus de 40 ateliers durant 2022. Une consultation interne auprès des membres d'AgriAliForm sur les différents projets de documents est prévue en début d'année 2023 puis le comité d'AgriAliForm se prononcera sur la validation définitive du modèle de formation ainsi que sur le nombre et le nom des orientations. En parallèle, les discussions en vue de l'adaptation des moyens d'enseignement ont commencé afin que les nouveaux supports de cours soient prêts en même temps que l'entrée en vigueur de la révision. Enfin, il faut noter que le nouveau modèle proposé suscite de nombreuses interrogations voire des oppositions dans certaines régions. La consultation interne et les adaptations qui en découleront devront permettre d'aplanir ces critiques.

Au niveau d'AGORA, la tenue de séances supplémentaires de la commission de formation ainsi que de deux rencontres AGORA-USP pour discuter certains points de divergence a été nécessaire. Les principales positions d'AGORA à ce stade de discussions sont les suivantes :

- le niveau atteint par les jeunes au terme de leur apprentissage doit permettre de conduire une exploitation, avec un certain soutien, au niveau technique et administratif ;
- l'ensemble des modes de production (y compris la production biologique) doivent être vus par les apprentis durant leur formation ;
- il est important de garder un bon équilibre entre les cours professionnels, les cours interentreprises et la pratique sur les exploitations ;
- l'examen anticipé en 2^{ème} année doit être supprimé car plus cohérent avec les orientations ;
- la problématique du dossier de formation reste entière.

5. SwissSkills 2022

Pour la troisième fois après 2014 et 2018, les SwissSkills se sont déroulés à Berne du 7 au 11 septembre 2022 avec 150 métiers présents dont 87 en concours. Avec plus de 120'000 visiteurs sur les cinq jours, l'événement a été un succès. Au niveau des professions agricoles, il faut noter pour la première fois un concours pour les arboriculteurs qui ont rejoint ainsi les agriculteurs, les cavistes, les maraîchers et les viticulteurs. Les aviculteurs et le domaine spécifique bio étaient quant à eux représentés sous la forme de démonstrations de métier. Il faut par ailleurs souligner l'excellent résultat de l'agriculteur bernois Matthias Baumann qui a obtenu le meilleur score des plus de mille candidats.

Pour la Suisse romande, une journée de préparation a été organisée par AGORA et les écoles d'agriculture. L'objectif était de créer une émulation, de permettre aux participants du champ professionnel aux SwissSkills 2022 de rencontrer les autres compétiteurs romands du champ professionnel et d'affiner leur préparation. Les écoles de Suisse romande ont mis des enseignants à disposition, qui ont animé différents ateliers agricoles et vitivinicoles. 7 agriculteurs/trices et 5 viticulteurs/cavistes ont ainsi pu avoir un aperçu des différentes épreuves qui les attendaient, le 18 août à Grange-Verney. Un bilan positif de cette expérience a été tiré et elle sera probablement reconduite lors du prochain championnat prévu en 2025.

6. Formation professionnelle supérieure

Pour rappel, la formation professionnelle supérieure est rattachée à l'OrTra AgriAliForm, plus précisément à sa commission AQ qui gère celle-ci de manière homogène à l'échelle du pays. Elle le fait en collaboration avec les directions d'examens et les comités techniques des différentes professions selon la répartition des responsabilités suivantes :

- La commission AQ valide les admissions, nomme les experts aux examens finaux, ratifie les résultats, représente l'OrTra auprès du SEFRI et règle les questions financières.
- Les directions d'examens assument la surveillance des examens de modules, engagent les experts à ces examens et organisent les examens finaux sur mandat de la commission AQ. Elles sont les interlocutrices directes des candidats.
- Les comités techniques, composés de représentants des directions d'examens, d'enseignants et d'experts, rédigent les questions d'examen et les schémas de correction,

ils procèdent à l'actualisation des descriptifs de modules et préavisent les demandes de reconnaissance d'autres formations.

AGORA gère trois directions d'examens en charge de la formation supérieure des agriculteurs/trices, paysannes et des cultures spéciales (arboriculteurs/trices, cavistes et viticulteurs/trices). Une collaboration est mise en place au niveau romand pour utiliser les synergies. Par ailleurs, un accord a été trouvé avec l'UMS afin que la direction d'examens des branches spéciales s'occupe désormais également des candidats maraîchers romands.

Durant l'année, il faut relever l'organisation d'une journée de formation et d'échanges pour experts aux examens finaux qui a eu lieu le 29 mars à Grangeneuve et réuni 50 enseignants et praticiens. Par ailleurs, les secrétariats et les responsables des écoles se sont réunis le 24 mars pour définir l'offre modulaire de la session suivante. Enfin, la remise des diplômes s'est déroulée le 4 novembre à Saignelégier. Elle était organisée par un comité ad hoc composé de représentants de l'AMASR, l'AMAR, l'ARPP et l'ARSMPVV et a réuni plus de 250 personnes.

Commissions d'AGORA en charge de la formation professionnelle

Commission de formation professionnelle agricole

Les membres de la commission se sont réunis à six reprises (3 fois en ligne et autant en présentiel). Deux séances de coordination AGORA-USP ont en outre eu lieu à Berne. En plus des affaires courantes, la commission s'est notamment penchée sur la participation romande aux SwissSkills, la formation des experts à la procédure de qualification, la révision de la formation professionnelle initiale, le cours OPD et la mise en place d'un règlement romand chapeautant la formation en micro-fermes. Celui-ci a été validé en cours d'année par le comité d'AGORA et la première volée de « praticien/ne en micro-ferme » débutera ainsi fin mars 2023 à Agrilogie.

Direction romande des examens professionnels d'agriculteur et des examens professionnels supérieurs d'agriculteur et de paysanne

Les membres de la direction d'examens se sont réunis pour trois séances ordinaires alors qu'une séance de coordination AGORA – USP a réuni les délégations des deux directions d'examens pour faire le bilan de la session écoulée et traiter des thèmes spécifiques. Dans les particularités de la session 2021 – 2022, il faut noter que le nouveau module créé pour répondre à la numérisation croissante et pour traiter de la saisie et de la gestion des données, le module BF30 Smart farming, a été dispensé pour la première fois et a rencontré une bonne participation. Par ailleurs, selon le tournus des écoles, les entretiens de maîtrise se sont déroulés le 7 juin à Châteauneuf (VS).

Direction romande des examens professionnels et professionnels supérieurs pour les branches spéciales de l'agriculture

Les membres de la Direction d'examens se sont réunis à trois reprises. Outre ses activités ordinaires, il faut relever l'intégration de deux représentants maraîchers afin de mettre en œuvre l'accord trouvé avec l'UMS. Par ailleurs, la direction d'examens s'est intéressée à la révision du Plan d'étude cadre Technicien Vitivinicole ES que l'OrTra AgriAliForm était tenue d'effectuer d'ici fin octobre 2022, faute de quoi il perdra sa validité. Suite aux consultations, le PEC a été légèrement modifié et les documents ont été approuvés par le comité AgriAliForm et par le SEFRI. Un rapport renseignant des modifications apportées a été édité. A compter de la signature des documents, les prestataires de formation ont un an pour effectuer la procédure de reconnaissance

des filières de formation. Pour rappel, la direction d'examens a le mandat de nommer les experts praticiens lors des examens finaux de la formation ES et s'en est chargée pour la 8^{ème} fois.

Direction romande des examens de paysanne

La direction romande des examens de paysanne s'est réunie pour trois séances ordinaires. 10 modules du brevet de paysanne ont été proposés dans une ou plusieurs écoles de Suisse romande alors que l'examen final s'est déroulé le 3 mai à Châteauneuf (VS).

Commission romande des cours interentreprises (CIE) pour les branches spéciales de l'agriculture

La Commission romande des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture coordonne la répartition et l'organisation des cours interentreprises en Suisse romande pour les professions d'arboriculteur, viticulteur, maraîcher et caviste. La commission s'est réunie à deux reprises dont une suivie de la rencontre des formateurs CIE vaudois et valaisans à Châteauneuf (VS). Cette séance a également permis de renseigner sur l'état des lieux de la révision de la formation initiale entre autres quant au projet des cours interentreprises proposé.

Si la majorité de l'organisation des cours interentreprises est en main des écoles et des chambres d'agriculture, la commission a organisé en 2022 plusieurs sessions du CIE débouchant sur l'obtention du permis de cariste. Ce cours est sous-traité à des entreprises spécialisées et reconnues par la SUVA (Neuwerth Logistics SA à Ardon (VS) et Meyrin (GE) et José Pasquier Sàrl qui dispense ses cours à Cernier (NE)). La commission a également organisé deux journées de CIE spécifiques pour les maraîchers (« hygiène et assurance qualité » en collaboration avec les entreprises Biscotte et QualiServices et « pépinière et jeunes plants » en collaboration avec Agroscope à Conthey (VS)). En raison du grand nombre de participants, les cours ont été dédoublés. En raison de l'accroissement des effectifs d'apprentis maraîchers, ces cours seront, certainement, dorénavant proposés chaque année.

Conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature

La Conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature regroupe les directeurs des centres de formation de la Suisse romande et du Tessin pour les métiers de l'agriculture, de l'arboriculture, du cheval, de l'horticulture, de la culture maraîchère et de la vitiviniculture. Elle associe à ses travaux les directions de Changins et de Zollikofen. Elle s'est réunie à deux occasions en 2022 et a notamment traité de la rédaction des moyens d'enseignement, des révisions de la formation initiale et supérieure horticole, de la formation professionnelle agricole et de la formation ES de technicien vitivinicole. Durant l'année, la Conférence a également pris congé de son président Guy Bianco. Raphaël Gaillard le remplace au sein de la Conférence et Marc-Henri Jan a repris la présidence.

Commission romande de pédagogie (CRP)

La Commission romande de pédagogie choisit chaque année une thématique et met un programme d'une journée à disposition des écoles. Pour l'année 2022, elle a retenu la thématique de la scénarisation de séquences d'apprentissage.

Représentations et mandats en formation professionnelle

AgriAliForm

L'OrTra nationale, dont AGORA assure la présidence ainsi que quelques tâches administratives en Suisse romande, s'est principalement concentrée sur la révision de la formation professionnelle initiale ainsi que la présence agricole aux SwissSkills 2022. Repoussée à deux fois à cause de la pandémie, l'assemblée des délégués a enfin pu se tenir en présentiel à l'école de Salez (SG).

AMASR

L'Association des maîtres agriculteurs de la Suisse romande compte 1'319 membres dont 884 membres honoraires. L'assemblée générale 2022 s'est tenue à la Ferme Gallay à Presinge (GE). Les activités du secrétariat assurées par AGORA ont porté principalement sur la tenue des comptes, l'envoi de courriers et le soutien à l'organisation de la remise des diplômes. Le comité de l'AMASR reçoit toujours AGORA lors d'une séance de début d'année à la Maison du Paysan pour faire le point sur le secrétariat et sur l'actualité agricole.

Mandats de formation professionnelle avec la Fédération Suisse des Vignerons et l'Association suisse du commerce des vins

AGORA gère deux mandats distincts concernant la formation professionnelle des viticulteurs et des cavistes. Ces conventions prévoient la gestion de projets et de dossiers liés à la formation professionnelle, par la mise à disposition d'un collaborateur spécialisé, ainsi que la reprise par AGORA du secrétariat des deux commissions de formation. Les commissions de formation professionnelle viticole et des caviste (ci-après CNFSV et CNFC) se sont réunies respectivement à deux et trois reprises. Une séance commune a également eu lieu afin de présenter les documents liés à la révision de la formation initiale.

La révision de la formation initiale a été un thème central et commun aux commissions nationales de formation ainsi que l'organisation des SwissSkills 2022. La question de la future fusion des commissions a été mise sur la table avec la réunion envisagée des métiers de viticulteur et de caviste soit les Viniculteurs CFC avec orientation Vigne et/ou Cave. Le règlement a été retravaillé et le budget est à établir. Les séances 2023 auront lieu en commun.

Le mandat formation professionnelle permet par ailleurs à AGORA de représenter la FSV dans les organes d'AgriAliForm. AGORA représente ainsi la FSV au sein du comité d'AgriAliForm, de la commission assurance-qualité des examens finaux du brevet et de la maîtrise, de la commission pour le développement professionnel et la qualité, de la commission de surveillance des cours interentreprises et du groupe de coordination marketing et communication. AGORA représente également la FSV dans le groupe d'accompagnement pour le développement de la formation professionnelle initiale créé par le comité d'AgriAliForm en 2019 afin de préparer les travaux de révision. AGORA représente finalement la FSV au sein du Conseil professionnel consultatif de Changins qui s'est réuni à deux reprises durant l'année 2022 afin de traiter des actualités et des activités de recherches de l'école avec le monde professionnel.

Autres thématiques

Agridea

Avec la levée des restrictions sanitaires liées au COVID, Agridea a repris un rythme de croisière et a proposé de nombreux cours et formations tout au long de l'année 2022. De son côté, le comité a effectué les tâches usuelles, notamment l'approbation du programme d'activités 2023. À la suite de l'élection de Loïc Bardet au Grand Conseil vaudois, c'est Alexandra Cropt qui représente désormais AGORA au sein du comité d'Agridea.

fondssuisse

Depuis 2016, AGORA a pour tâche de gérer l'antenne romande de fondssuisse. Cette fondation privée verse des indemnités en cas de dommages causés par des phénomènes naturels imprévisibles contre lesquels il n'est actuellement pas possible de s'assurer, ou non usuel de conclure une assurance. Par exemple, une violente tempête, une inondation, un glissement de terrain, des chutes de pierres ou encore une avalanche sont imprévisibles et peuvent causer des dommages importants aux routes, aux chemins, aux ponts, aux murs de soutènement, aux conduites et aux canalisations ou encore aux pâturages. fondssuisse peut alors fournir une prestation aux sinistrés, pour autant qu'il s'agisse de personnes physiques, lorsqu'aucune autre organisation ou assurance ne propose de l'aide. Les prestations sont versées à fonds perdu, il n'existe pas de droit à une prestation de fondssuisse.

En 2022, les dernières demandes déposées auprès de fondssuisse suite aux violentes intempéries qui ont touché le Val-de-Ruz au mois de juin 2019 ont pu être clôturées. Fort heureusement, l'année a été relativement calme en ce qui concerne le nombre de sinistres annoncés. Alors qu'en 2021 plus de 2000 demandes avaient été déposées auprès de fondssuisse, pour 2022 ce chiffre s'élève à 420 sinistres. Sur le plan organisationnel, le Conseil de fondation de fondssuisse a décidé d'augmenter les prestations du fonds à 80 % du dommage pouvant être pris en compte à compter du 1^{er} janvier 2023. Le Conseil de fondation a également validé la suppression de l'indemnité supplémentaire pour les sinistrés des régions de montagne. En passant à 80 %, les prestations de fondssuisse sont uniformisées et les cantons qui continuent à cofinancer les contributions versées par fondssuisse voient leur charge allégée. Dans le meilleur des cas, la personne sinistrée devra supporter 10 % des frais du dommage dont elle a été victime.

Enfin, Josef Arnold, membre émérite du Conseil de fondation et président, s'est retiré du Conseil fin 2022 pour raisons d'âge. Heidi Z'graggen, jusqu'alors membre du Conseil, a repris la présidence. Le Conseil de fondation a également accueilli Walter Gut, directeur du centre de formation professionnelle nature et environnement de Lucerne.

AIASR

L'Association des Ingénieurs Agronomes de la Suisse Romande compte environ 300 membres actifs. Le secrétariat d'AGORA s'occupe principalement de la gestion du fichier des membres, de l'envoi de 3 courriers d'information par année aux membres, de la gestion des convocations à l'AG ainsi que de la facturation des cotisations. L'année 2022 a été particulière puisqu'il s'agissait du centenaire de l'association. Ce jubilé a été marqué par une assemblée générale tenue sur deux jours les 9 et 10 septembre à Charmey (FR). Les festivités ont notamment été marquées par l'organisation d'un Business event consacré à la filière du chocolat au lait, le vernissage d'un livre retraçant l'histoire de l'AIASR, un discours du conseiller fédéral Guy Parmelin ainsi qu'une table ronde réunissant les conseillers d'Etat en charge de l'agriculture des cantons romands.

Programme d'activités 2023

Pour 2023, il est prévu d'effectuer les activités suivantes :

- Examen des consultations importantes et suivi des dossiers de politique agricole
- Participation aux différents échelons décisionnels et opérationnels de la formation professionnelle, notamment dans le cadre de la révision totale de la formation initiale
- Participation au renforcement de la communication agricole en Suisse romande ainsi qu'à l'adaptation de sa gouvernance
- Participation aux réflexions devant permettre au maintien d'une foire agricole d'importance nationale en Suisse romande
- Adaptation aux moyens modernes de la communication extérieure d'AGORA
- Renforcement des échanges internes et externes
- Adaptation de la structure du secrétariat suite au départ d'IP-Suisse Romandie

AGORA

Activités

Défense et promotion professionnelle

Coordination romande

Coordination des prises de position sur les projets législatifs en consultation (convention Chambres)

Initiation et mise en œuvre de projets romands ou nationaux

Contacts auprès des autorités politiques, des administrations fédérales et cantonales et des organisations économiques

Représentation de l'agriculture romande auprès d'organisations et instances romandes ou nationales

Formation professionnelle

Au niveau romand

Organisation des examens de brevet et maîtrise pour agriculteurs, arboriculteurs, cavistes, paysannes et viticulteurs

Coordination de la formation initiale pour les métiers agricoles (CFC)

Promotion de la formation initiale et supérieure et collaboration avec les centres de formation agricole

Secrétariats au niveau romand

- des directions d'examens romandes pour les brevets et maîtrises
- de la commission de pédagogie
- de la conférence des directeurs des écoles des métiers de la terre et de la nature
- de la commission de formation professionnelle initiale agricole
- de la commission des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture

Au niveau suisse

Présidence de l'Organisation du Monde du Travail AgriAliForm

Secrétariat romand d'AgriAliForm (traductions et administration)

Coordination nationale de la formation initiale (CFC) pour viticulteurs et cavistes

AGORA

Activités

Secrétariats d'organisations et mandats

Relations publiques

Groupement pour la production intégrée dans l'ouest de la Suisse (PIOCH)

Organisation et coordination du Brunch à la ferme du 1^{er} août et de la journée nationale des portes ouvertes à la ferme en collaboration avec l'USP et AGIR

Association pour la promotion des labels en production intégrée (IP-Suisse Romandie)

Diffusion du message « Paysans suisses – D'ici, avec passion »

AgriTOP, solution de branche pour la prévention des accidents et la sécurité au travail

Gestion en collaboration avec Prométerre de la plateforme agriculture-durable.ch

Fédération des pépiniéristes-viticulteurs suisses (FPVS)

Publications dans la presse agricole et non agricole

VITIPLANT

Coordination d'actions de relations publiques

Fédération Pays Romand-Pays Gourmand

Convention avec USP

Tenue de comptabilités pour tiers (AGIR, ASSAF, Swiss Beef Romandie, Suisseporcs Romandie)

Traductions pour tiers

Secrétariat et comptabilité AMASR et AIASR

Antenne romande de fondssuisse

Secrétariat et comptabilité de l'AMTRA

ORGANISATIONS MEMBRES D'AGORA (état au 31.12.2022)

<i>Organisations</i>	<i>Siège et adresse pour la correspondance</i>	<i>Président</i>
AGRI-GENEVE	Rue des Sablières 15 1242 Satigny	M. Marc FAVRE Ch. des Grands-Buissons 1233 Bernex
ASSOCIATION DES INGENIEURS AGRONOMES DE LA SUISSE ROMANDE	Av. Jordils 5 Case postale 1080 1001 Lausanne	M. Loïc BARDET Chemin du Pralin 9 1085 Vulliens
ASSOCIATION DES MAITRES AGRICULTEURS DE LA SUISSE ROMANDE	Av. des Jordils 5 Case postale 1080 1001 Lausanne	M. Fabrice NAGEL Beau Site 124 2947 Charmoille
ASSOCIATION DES MAÎTRES- ARBORICULTEURS DE SUISSE ROMANDE	M. Emmanuel CHASSOT CP 10 1964 Conthey	M. Emmanuel CHASSOT Rue des Caves 10 1964 Conthey
ASSOCIATION DES MARCHES PAYSANS	Avenue du Château 29 1008 Prilly	Mme Florence DAUPHIN Rte des Molliettes 5 1149 Berolle M. Nicolas PRADERVAND Rue des Fontaines 23 1274 Signy
ASSOCIATION ROMANDE DES PAYSANNES PROFESSIONNELLES	Mme Christine PIAZZA-MONTANDON Crêt-à-Blanc 4 2105 Travers	Mme Laurence BASSIN Ferme les Salles 1 1261 Marchissy
ASSOCIATION SUISSE DES SELECTIONNEURS	Chemin du Martinet 2A case postale 258 1510 Moudon	M. Pascal SAVARY Impasse Rte de Morens 12 1530 Payerne
ASSOCIATION SUISSE ROMANDE DES MAITRES PROFESSIONNELS DE LA VIGNE ET DU VIN	Mme Marjorie BONVIN Ch. de Vers-Pousaz 18 1860 Aigle	M. Sébastien SCHWARZ Route de la Maison Rouge 27 1242 Satigny
BIO SUISSE – ANTENNE ROMANDE	Avenue des Jordils 3 CP 1080 1001 Lausanne	M. Urs BRANDLI Schlossbüelstrasse 6 8638 Goldingen
CHAMBRE D'AGRICULTURE DU JURA BERNOIS	Beau-Site 9 2732 Loveresse	M. Bernard LEUENBERGER Mont-Girod 1 2735 Champoz
AGRIJURA – CHAMBRE D'AGRICULTURE	Rue St-Maurice 17 Case postale 122 2852 Courtételle	M. Nicolas PAPE La Courtine 75 2807 Pleigne

CHAMBRE NEUCHATELOISE D'AGRICULTURE ET DE VITICULTURE	Site de Cernier Rte de l'Aurore 4 2053 Cernier	M. Stéphane ROSSELET Les Michels 313 2406 Le Brouillet
CHAMBRE VALAISANNE D'AGRICULTURE	Maison du paysan Case postale 96 1964 Conthey	M. Willy GIROUD Ch. de la Praille 17 1920 Martigny
COORDINATION DES PAYSANNES ROMANDES	Mme Mireille DUCRET Route du Molard 14 1024 Ecublens	Mme Mireille DUCRET Route du Molard 14 1024 Ecublens
PROLAIT	Rte de Lausanne 23 1400 Yverdon-les-Bains	M. Marc BENOIT Rte de Moiry 6 1323 Romainmôtier
PROMETERRE	Jordils 1 Case postale 1080 1001 Lausanne	M. Claude BAEHLER Ch. des Prévondes 4 1832 Villard-sur-Chamby
SOCIETE ROMANDE D'APICULTURE	Mme Aude STEINER Les Brussattes 1 2904 Bressaucourt	M. Francis SAUCY Rue des Châteaux 49 1633 Vuippens
SWISS BEEF ROMANDIE	Av. des Jordils 5 Case postale 1080 1001 Lausanne	M. Christophe LONGCHAMP Rue des Fontaines 11 1148 Chavannes-le-Veyron
UNION DES PAYSANS FRIBOURGEOIS	Rte de Chantemerle 41 1763 Granges-Paccot	M. Fritz GLAUSER Rte de Villarimboud 27 1553 Châtonnaye FR

COMITE D'AGORA (état au 31.12.2022)

<i>Membres</i>	<i>Adresse</i>	<i>Entrée</i>
M. LEUENBERGER Bernard	Président, président CAJB, 2735 Champoz	2011
M. BAEHLER Claude	1 ^{er} vice-président, Président Prométerre, 1832 Villard-sur-Chamby	2016
M. ROSSELET Stéphane	2 ^{ème} vice-président, Président CNAV, Les Michels 313, 2406 Le Brouillet	2016
Mme BASSIN Laurence	Représentante ARPP, Les Salles, 1261 Marchissy	2012
M. DORSAZ Pierre	Représentant CVA, 1908 Riddes	2020
M. ERARD François	Directeur AgriGenève, rue des Sablières 15, 1217 Meyrin	2002
M. FAVRE Marc	Président Agri-Genève, 1233 Bernex	2011
M. FALLEY Pierre-Yves	Directeur CVA, 1964 Châteauneuf-Conthey	2006
M. GLAUSER Fritz	Président UPF, La Fin d'Amont, 1553 Châtonnaye	2008
Mme GROSSNIKLAUS Tessa	Secrétaire générale CAJB, Beau-Site 9, 2732 Loveresse	2021
M. HUGUELIT Yann	Directeur CNAV, Route de l'Aurore 4, 2053 Cernier	2016
Mme LINDER Maryline	Représentante AMASR, Soveillame 10, 1304 Senarclens	2022
M. MENETREY Frédéric	Directeur UPF, Rte Chantemerle 41, 1763 Granges-Paccot	2010
M. MONIN François	Directeur Agrijura, Rue Saint-Maurice 17, 2852 Courtételle	2020
M. PAPE Nicolas	Président Agrijura, La Courtine 75, 2807 Pleigne	2018
M. PIDOUX Martin	Représentant AIASR, C/o HAFL, Länggasse 85, 3052 Zollikofen	2016
M. SCHMOUTZ Jean-Marcel	Représentant ASS, Route des Rayons 38, 1680 Romont	2020
M. THOMAS Luc	Directeur Prométerre, Jordils 1, 1000 Lausanne 1	2001
<u><i>Chefs de service de l'agriculture</i></u>		
M. BRAND Frédéric	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières, 1110 Morges	
Mme DEGEN Nadine	Grangeneuve, 1725 Posieux	
M. GUYOT Pierre-Ivan	Service de l'agriculture, 2053 Cernier	
Mme HEMMELER MAÏGA Valentina	Office cantonal de l'agriculture et de la nature, 1228 Plan-les-Ouates	
M. LACHAT Jean-Paul	Service de l'Economie rurale, 2852 Courtételle	
M. DAYER Gérald	Service de l'agriculture, 1964 Châteauneuf-Conthey	
<u><i>Invités :</i></u>		
Mme BRUTTIN Fabienne	Directrice d'AGIR, Av. des Jordils 3, 1000 Lausanne	
M. EGGER Francis	USP, Belpstrasse 26, 3007 Berne	
Mme GARNIER Marie	PROLAIT, Rte de Lausanne 23, 1400 Yverdon-les-Bains	

COMMISSION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE

M. GAILLARD Raphaël, **président**, EAV, 1950 Châteauneuf-Sion
M. MAURON Eric, **vice-président**, 1782 Autafond
M. AESCHLIMANN Gilles, EMTN, 2053 Cernier
M. BALMER Luc, 2042 Valangin
M. BATARDON Christophe, 1286 Soral
M. MONNEY Laurent, Grangeneuve, 1725 Posieux
M. MIEVILLE Marc, CFPne Lullier, 1254 Lullier
M. ODIET Pierre-André, FRI, 2852 Courtételle
M. PIDOUX Christian, Agrilogie, 1510 Moudon
M. ROTEN Vincent, 1965 Savièse
M. SAUCY Noël, 2802 Develier
M. VON DAENIKEN Christophe, COJA, 2824 Vicques
Mme BRIOD Magali, **secrétaire**, AGORA, 1001 Lausanne
M. BARDET Loïc, **invité**, AGORA, 1001 Lausanne
M. BERSET Florian, **invité**, SEFRI, 3003 Berne
Mme OULEVAY Sabrina, **invitée**, Unité de surveillance de l'apprentissage, 1510 Moudon
Mme SIEGHART Petra, **invitée**, AgriAliForm, 5201 Brougg

DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS D'AGRICULTEUR ET DES EXAMENS PROFESSIONNELS SUPERIEURS D'AGRICULTEUR ET DE PAYSANNE

M. BISE Philippe, **président**, 1489 Murist
M. GALLANDAT Thierry, **vice-président**, Agrilogie Grange-Verney, 1510 Moudon
M. AESCHLIMANN Gilles, CNAV, 2053 Cernier
M. CORNAMUSAZ Alain, 1552 Trey
Mme DUMAUTHIOZ Yaël, 1304 Senarclens
M. EGGER Philippe, 1473 Chavornay
M. GAILLARD Raphaël, EAV, 1950 Châteauneuf-Sion
M. KLOPFENSTEIN Philémon, 2606 Corgémont
M. ODIET Pierre-André, FRI, 2852 Courtételle
M. REINHARD Fabien, IAG, 1725 Posieux
Mme BRIOD Magali, **secrétaire**, AGORA, 1001 Lausanne

***DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS ET
PROFESSIONNELS SUPERIEURS POUR LES BRANCHES
SPECIALES DE L'AGRICULTURE***

M. FOURNIER Julien, **président**, 1922 Salvan
Mme BONVIN Marjorie, **vice-présidente**, 1860 Aigle
M. FOURNIER Yannick, 1950 Châteauneuf-Sion
M. GAILLARD Raphaël, 1950 Châteauneuf-Sion
M. GONIN Serge, CFPNE, 1254 Jussy
M. GUYOT Christian, CHANGINS, 1260 Nyon
M. HAUTIER Serge, CHANGINS, 1260 Nyon
Mme KÖNIG Simone, UMS, 3007 Berne
M. LEYAT Cédric, 3972 Miège
M. MONNARD Romain, 1180 Tartegnin
M. PASCHE Sébastien, 1410 Thierrens
M. POTTU Yves, Agrilogie Marcelin, 1110 Morges
M. PRADERVAND Nicolas, 1274 Signy
M. RUGGLI Dominique, IAG, 1725 Posieux
M. SORDET Fabien, Agrilogie Marcelin, 1110 Morges
Mme THERAULAZ Carine, **secrétaire**, AGORA, 1001 Lausanne
Mme KIENER Rosmarie, SEFRI, 3003 Berne (**invitée**)
M. SIEGHART Petra, AgriAliForm, 5201 Brougg (**invitée**)

***DIRECTION ROMANDE DES EXAMENS PROFESSIONNELS
DE PAYSANNE***

Mme GUIGNARD Aurélie, **présidente**, 1424 Champagne
Mme DUMAUTHIOZ Yaël, **vice-présidente**, 1304 Senarclens
Mme CARNAL Céline, 2748 Les Ecorcheresses
Mme CHARRIERE Marilyne, 1611 Le Crêt-près-Semsaies
Mme GABRIEL Evelyne, CILA, Grangeneuve, 1725 Posieux
Mme MEUNIER Caroline, 1920 Martigny
M. ODIET Pierre-André, FRI, 2852 Courtételle
Mme BADOUX Marinette, **secrétaire**, AGORA, 1001 Lausanne

CONFERENCE DES DIRECTEURS DES ECOLES DES METIERS DE LA TERRE ET DE LA NATURE DE SUISSE ROMANDE

M. JAN Marc-Henri, **président**, CEPM, 1110 Morges
M. GAILLARD Raphaël, **vice-président**, EAV, 1950 Châteauneuf-Sion
M. AESCHLIMANN Gilles, EMTN, 2053 Cernier
M. BRIGUET Conrad, Changins, 1260 Nyon
M. GIRARDIN Olivier, FRI, 2852 Courtételle
M. LEBEDEFF Jean, CFPne, 1254 Jussy
M. PIDOUX Christian, Agrilogie, 1510 Moudon
M. PIDOUX Martin, HAFL, 3052 Zollikofen
M. POLI Mauro, Centro professionale del verde, 6877 Coldrerio
M. STETTLER André, Grangeneuve, 1725 Posieux
Mme BRIOD Magali, **secrétaire**, AGORA, 1001 Lausanne
M. BARDET Loïc, **invité**, AGORA, 1001 Lausanne
M. BERSSET Florian, **invité**, SEFRI, 3003 Berne

COMMISSION ROMANDE DE PEDAGOGIE

M. FREITAS Emmanuel, **président**, EMTN, 2053 Cernier
M. GIROD Philippe, EAV, 1950 Châteauneuf-Sion
Mme HAUSER Karin, Agrilogie Grange-Verney, 1510 Moudon
M. KNOBEL Beat, FRI, 2852 Courtételle
M. MIEVILLE Marc, CFPne, 1254 Jussy
M. PAUCHARD Jean-Michel, Grangeneuve, 1725 Posieux
Mme BRIOD Magali, **secrétaire**, AGORA, 1001 Lausanne
M. BARDET Loïc, **invité**, AGORA, 1001 Lausanne

Commission romande des cours interentreprises pour les branches spéciales de l'agriculture

M. BARDET Loïc, **président**, AGORA, 1001 Lausanne
M. CHASSOT Emmanuel, 1964 Conthey
M. DELALOYE Jean-Gabriel, 1957 Ardon
M. FAVRE Jonathan, 1955 Chamoson
M. FEHLMANN Marc, FUS, 6302 Zoug
M. FELLE Y Pierre-Yves, CVA, 1964 Châteauneuf-Conthey
M. GAILLARD Raphaël, EVA, 1951 Sion
Mme GRIMM Stéphanie, Prométerre, 1510 Moudon
Mme KÖNIG Simone, UMS, 3001 Berne
M. MIEVILLE Marc, CFPne, 1254 Jussy
M. POTTU Yves, Agrilogie Marcelin, 1110 Morges
M. FISCHER Alexandre, 1169 Yens
Mme THERAULAZ Carine, **secrétaire**, Form. prof. viticole FSV. c/o AGORA, 1001 Lausanne

Commission romande des jeunes agriculteurs

M. GILLIARD Lucas, **président**, 1410 St-Cierges
Mme CARTHOB LAZ Rosine, 1997 Haute-Nendaz
Mme GROSSNIKLAUS Tessa, 2743 Eschert
M. PHILIPONA Robin, **vice-président**, 1633 Marsens
M. SCHNEGG Christian, 2333 Ferrière
M. TOMBEZ Anthony, 1410 St Cierges
Mme TURBERG Céline, 2935 Beurnevésin
Mme VARIN Océane, 2360 Le Bémont
Mme DAUPHIN Christelle, **secrétaire**, AGORA, 1001 Lausanne

SECRETARIAT D'AGORA

Mme BADOUX Marinette, secrétaire (70%)

M. BARDET Loïc, directeur (90% puis 80% dès le 1^{er} juillet)

Mme BAUDIN FREYMOND Elodie, secrétaire (60%)

Mme BRIOD Magali, responsable formation professionnelle agricole (60%)

Mme CHEVALLEY Line, secrétaire (80%)

Mme CROPT Alexandra, adjointe de direction (60%)

Mme DAUPHIN Christelle, comptable (50%)

Mme MARTINI Francesca, responsable PRPG (80%)

Mme REMBAULT Edmée, responsable AMTRA (60%)

Mme THERAULAZ Carine, responsable formation prof. cultures spéciales (60%)

Mme VIRET Nora, responsable multiplication du matériel viticole (30%)

Résultats 2022 des examens de brevet et de maîtrise

Agriculteurs

Durant la session 2021-22, 216 candidates et candidats brevet ainsi que 28 candidates et candidats maîtrise ont suivi des modules. A noter que les modules de techniques de production sont capitalisables autant pour l'obtention du brevet que de la maîtrise (16 points au brevet, 20 points à la maîtrise y compris les 16 points du brevet).

Statistique modulaire brevet, session 2022

		Vue synoptique							
		acquis		non acquis		total		taux d'échec	
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%	
B01	Compétences pers. et méthodologiques du chef d'entreprise	98		5		103		4.9	
B03	Marketing	72		13		85		15.3	
B04	Gestion du personnel	82	5.1	19	2.6	101	4.7	18.8	
BF03	Energies et matières premières renouvelables	10	5.5	1	3.0	11	5.2	9.1	
BF04d	Accueil à la ferme - vente directe	3	5.7	0		3	5.7	0.0	
BF12	Production de viande de volaille	14	4.9	1	3.5	15	4.8	6.7	
BF13	Production d'œufs	1		1	3.0	2	3.0	50.0	
BF21	Verger haute tige	6	5.1	0		6	5.1	0.0	
BF24	Introduction à la viticulture	1		0		1		0.0	
BF25	Formation à la vente, commercialisation	14	5.2	3	3.3	17	4.9	17.6	
BF27	Apiculture	3	5.0	1	3.5	4	4.6	25.0	
BF28	Techniques agricoles	33	4.9	4	3.0	37	4.7	10.8	
BF30	Smart Farming	20	5.2	2	3.5	22	5.0	9.1	
GG01	Légumes en pleine terre (yc. bio)	2	5.0	0		2	5.0	0.0	
GG02	Légumes sous serre (yc. bio)	1	5.0	0		1	5.0	0.0	
LW01	Grandes cultures	28	5.0	13	2.6	41	4.2	31.7	
LW02	Production fourragère et conservation des fourrages	48	5.1	24	2.8	72	4.3	33.3	
LW03	Grandes cultures en production biologique	5	5.1	4	3.3	9	4.3	44.4	
LW05	Bétail laitier	32	5.0	6	3.0	38	4.7	15.8	
LW06	Production porcine	18	4.9	6	2.8	24	4.4	25.0	
LW07	Engraissement de gros bétail	13	4.7	6	2.4	19	4.0	31.6	
LW08	Détention de vaches mères et production de viande bovine ext.	8	4.6	6	2.3	14	3.6	42.9	
LW09	Engraissement de veaux	6	4.4	5	2.5	11	3.5	45.5	
LW10	Soins aux onglons des bovins	48	4.9	1	3.5	49	4.8	2.0	
LW11	Elevage et garde du cheval	5	5.6	0		5	5.6	0.0	
LW12	Insémination des bovins	27	4.9	2	2.4	29	4.7	6.9	
LW14	Elevage et garde des caprins	6	5.3	1	3.0	7	4.9	14.3	
LW17	Fabrication fromagère sur l'alpage	7	4.9	0		7	4.9	0.0	
LW20	Approfondissement santé et élevage des bovins	4	5.0	1	2.5	5	4.5	20.0	
WI04	Dégâts, protection des plantes et techniques d'application	1	4.0	0		1	4.0	0.0	
	Total	616	5.0	125	2.8	741	4.6	16.9	

Statistique examens finaux brevet, session 2022

		Vue synoptique						
		Acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
BPT1	Gestion des branches de production et prestations	80	4.7	16	3.4	96	4.5	16.7
BPT2LW01	Technique de production LW01	16	4.8	5	3.3	21	4.5	23.8
BPT2LW02	Technique de production LW02	34	4.8	15	3.1	49	4.3	30.6
BPT2LW03	Technique de production LW03	7	4.8	1	3.5	8	4.6	12.5
BPT3	Etude d'exploitation	55	4.7	15	3.1	70	4.3	21.4
BPT4	Entretien professionnel sur l'exploitation	56	5.0	11	2.9	67	4.6	16.4
Total		248	4.8	63	3.2	311	4.5	20.3

Statistique modulaire maîtrise, session 2022

		Vue synoptique						
		Acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
M02	Economie politique et politique agricole	19	4.7	4	3.0	23	4.4	17.4
M03	Droit agricole et formes d'entreprises	15	5.0	3	3.0	18	4.7	16.7
M04	Assurances, Prévoyance, Fiscalité	16	5.2	5	2.9	21	4.6	23.8
Total		50	5.0	12	3.0	62	4.6	19.4

Statistique examens finaux maîtrise, session 2022

		Vue synoptique						
		Acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
MPT1	Epreuve 1 : Gestion d'entreprise	14	5.1	3	3.2	17	4.7	17.6
MPT2	Epreuve 2 : Business plan	8	4.5	7	3.2	15	3.9	46.7
MPT3	Epreuve 3 : Entretien professionnel	8	4.6	6	3.1	14	4.0	42.9
Total		30	4.8	16	3.1	46	4.2	34.8

Lauréates et lauréats du brevet agricole (règlement du 8 janvier 2014)
Chefs / cheffes d'exploitation agricole

Nom	Prénom	Domicile
Ballif	Théo	Vuisternens-devant-Romont FR
Bapst	Jean-Philippe	Cormagens FR
Baume	Clément	Les Breuleux JU
Bettens	Baptiste	Chavannes-le-Veyron VD
Bieri	Kévin	Bourrignon JU
Bircher	Timotheé	Le Noirmont JU
Boucard	Philippe	Romanens FR
Challet	Gilles	Cossonay VD
Chevalley	David	Chavannes-sur-Moudon VD
Clément	Donatien	Sorens FR
Currat	Gwendoline	Le Crêt FR
Dreyer	Florian	Boveresse NE
Duc	Julien	Lully FR
Ducrest	Etienne	Bouloz FR
Dulla	Lukas-Olivier	Tramelan BE
Durussel	Julien	Rovray VD
Eggertswyler	Arnaud	Le Mouret FR
Formaz	Mélanie	Praz-de-Fort VS
Francillon	Quentin	Daillens VD
Gay	Laura	Les Granges VS
Genoud	Anthony	Châtel-St-Denis FR
Genoud	Margaux	Châtel-St-Denis FR
Georges	Emilie	Evolène VS
Girardin	Kevin	Le Cerneux-Péquignot NE
Gremaud	Gaëtan	Epagny FR
Heiniger	Johann	Vendlincourt JU
Hennet	Rémi	St-Imier BE
Hockenjos	Basil	Oron-la-Ville VD
Jordan	Dylan	Val d'Illiez VS
Junod	Vanessa	Provence VD
Kaltenrieder	Joël	Oleyres VD
Karlen	Romain	Vuiteboeuf VD
Kilchenmann	Emmanuel	Fribourg FR
Maeder	Vincent	Villarzel VD
Meuwly	Maxime	Romont FR
Meylan	Christopher	Payerne VD
Morand	Damien	Le Pâquier FR
Moser	Andy	Bonfol JU
Oberson	Julien	Prez-vers-Siviriez FR

Ogay	Gabriel	Brenles VD
Oulevey	Sébastien	Grandcour VD
Pasquier	Marc	Maules FR
Pellaton	Mathieu	Travers NE
Pereira	Patrik	Peney-le-Jorat VD
Perroud	Anthony	Villaz-St-Pierre FR
Raithle	Urs	La Tour-de-Peilz VD
Rohrbach	Valentin	Bonfol JU
Schenk	Stefanie	Renan BE
Schwab	Colin	Les Ponts-de-Martel NE
Stauffer	Laurent	Le Pâquier NE
Steinhauer	Roman	Chavannes-les-Forts FR
Sticher	Manuel	Mannens FR
Theubet	Moïse	Fahy JU
Von Gunten	Justine	Dombresson NE
Vonlanthen	Raoul	Le Mouret FR
Waeber	Lily	Billens FR
Winkler	Pauline	Fontenais JU
Yerly	Damien	Treyvaux FR



Les lauréates et lauréats du brevet de chef-fe d'exploitation agricole (photo Karine Etter, Agri)

Lauréates et lauréats de la maîtrise agricole (règlement du 18.12.2014)
Maîtres agriculteurs / Maîtres agricultrices

Nom	Prénom	Domicile
Brügger	Adrien	Arconciel FR
Croisier	Sophie	Gimel VD
Gfeller	Lucie	Broc FR
Gilliéron	Stéphane	Mézières VD
Kilchenmann	Emmanuel	Fribourg FR
Périsset	Julien	Gillarens FR
Renevey	Benoît	Payerne VD
Richoz	Cédric	Chavannes-sous-Orsonnens FR
Rollier	Loïc	Nods BE



Les lauréates et lauréats de la maîtrise agricole (photo Karine Etter, Agri)

Branches spéciales

Au niveau du brevet, dix-neuf candidats se sont présentés aux épreuves finales. Trois d'entre eux, un brevet arboricole, un brevet caviste et un brevet viticole, ont terminé avec succès l'ensemble des épreuves. Pour la maîtrise, quatre candidats se sont présentés aux épreuves finales. Trois candidats ont terminé avec succès l'ensemble des épreuves.

Modules du brevet 2021/2022 Arboriculture		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
B01	Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	1		0		1		0.0
B03	Marketing	1		0		1		0.0
B04	Gestion du personnel	1	5.0	0		1	5.0	0.0
OF01	Protection phytosanitaire et gestion des adventices	2	4.8	1	3.5	3	4.3	33.3
OF03	Planification de cultures	1	4.0	0		1	4.0	0.0
OF05	Aspects stratégiques dans l'économie arboricole	3	5.8	0		3	5.8	0.0
Total		9	5.1	1	3.5	10	4.9	10.0

Epreuves du brevet 2021/2022 Arboriculture		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
BPT1	Epreuve 1 : Gestion des branches de production et prestations	2	4.5	0		2	4.5	0.0
BPT2	Epreuve 2: Techniques de production	0		1	3.5	1	3.5	100.0
BPT3	Epreuve 3 : Etude d'exploitation	0		1	3.7	1	3.7	100.0
BPT4	Epreuve 4 : Visite d'exploitation	1	4.3	0		1	4.3	0.0
Total		3	4.4	2	3.6	5	4.1	40.0

Modules du brevet 2021/2022 Cave		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
B01	Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	2		1		3		33.3
B03	Marketing	3		0		3		0.0
B04	Gestion du personnel	1	6.0	0		1	6.0	0.0
WI01	Gestion des sols	1	5.0	0		1	5.0	0.0
WI-WT05	Maturation et vendanges	2	5.3	0		2	5.3	0.0
WT01	Réception des raisins, extraction, fermentation, élevage et clarification	2	5.0	4	3.3	6	3.8	66.7
WT02	Mise en bouteilles et conditionnement	2	5.3	1	2.5	3	4.3	33.3
WT03	Hygiène, gestion de l'eau, de l'air, des effluents et de l'énergie	3	4.8	1	3.5	4	4.5	25.0
WT04	Dégustation, analyse et techniques de laboratoire	3	5.3	0		3	5.3	0.0
Total		19	5.2	7	3.2	26	4.6	26.9

**Epreuves du brevet 2021/2022
Cave**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
BPT1	Epreuve 1 : Gestion des branches de production et prestations	0		3	3.3	3	3.3	100.0
BPT2	Epreuve 2: Techniques de production	3	4.5	1	3.5	4	4.3	25.0
BPT3	Epreuve 3 : Etude d'exploitation	1	4.5	3	1.7	4	2.4	75.0
BPT4	Epreuve 4 : Visite d'exploitation	1	5.5	3	1.8	4	2.7	75.0
Total		5	4.7	10	2.4	15	3.2	66.7

**Modules du brevet 2021/2022
Viticulture**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
B01	Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	2		0		2		0.0
B03	Marketing	1		1		2		50.0
B04	Gestion du personnel	1	4.5	0		1	4.5	0.0
BF03	Energies et matières premières renouvelables	1	5.5	0		1	5.5	0.0
WI01	Gestion des sols	5	5.1	0		5	5.1	0.0
WI02	Stratégie cépages, porte-greffes, terroir	4	4.9	0		4	4.9	0.0
WI03	Systèmes de cultures et soins de la vigne	3	4.8	1	3.0	4	4.4	25.0
WI04	Dégâts, protection des plantes et techniques d' application	3	4.3	2	2.8	5	3.7	40.0
WI-WT05	Maturation et vendanges	3	5.3	0		3	5.3	0.0
WI-WT06	Connaissance des vignobles	1	4.0	0		1	4.0	0.0
WT07	Conception d'une cave	1	5.5	0		1	5.5	0.0
Total		25	4.9	4	2.8	29	4.7	13.8

**Epreuves du brevet 2021/2022
Viticulture**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
BPT1	Epreuve 1 : Gestion des branches de production et prestations	0		2	3.3	2	3.3	100.0
BPT2	Epreuve 2: Techniques de production	3	4.0	0		3	4.0	0.0
BPT3	Epreuve 3 : Etude d'exploitation	0		1	3.8	1	3.8	100.0
BPT4	Epreuve 4 : Visite d'exploitation	1	4.5	0		1	4.5	0.0
Total		4	4.1	3	3.4	7	3.8	42.9

**Modules du brevet 2021/2022
Maraîchage**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
B01	Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise	2		0		2		0.0
B03	Marketing	1		0		1		0.0
B04	Gestion du personnel	3	6.0	0		3	6.0	0.0
BP 14	Introduction à la culture des champs	1	5.5	0		1	5.5	0.0
GG01	Légumes en pleine terre (yc. bio)	4	4.9	0		4	4.9	0.0
Total		11	5.4	0		11	5.4	0.0

**Epreuves du brevet 2021/2022
Maraîchage**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
BPT1	Epreuve 1 : Gestion des branches de production et prestations	1	5.0	0		1	5.0	0.0
BPT2	Epreuve 2: Techniques de production	2	4.8	0		2	4.8	0.0
Total		3	4.8	0		3	4.8	0.0

Lauréate du brevet de cheffe d'exploitation arboricole

Nom	Prénom	Lieu de domicile	Canton
Häfeli	Gwenaëlle	Bramois	VS

Lauréat du brevet de chef d'exploitation caviste

Nom	Prénom	Lieu de domicile	Canton
Croisier	Fabien	Perroy	VD

Lauréates du brevet de cheffe d'exploitation viticole

Nom	Prénom	Lieu de domicile	Canton
Petter	Elsa Déborah	Aigle	VD

**Modules de maîtrise 2021/2022
Arboriculture**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
M03	Droit agricole et formes d'entreprises	1	5.0	0		1	5.0	0.0
M04	Assurances, Prévoyance, Fiscalité	1	5.0	0		1	5.0	0.0
Total		2	5.0	0		2	5.0	0.0

**Modules de maîtrise 2021/2022
Caviste**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
M02	Economie politique et politique agricole	1	4.0	0		1	4.0	0.0
M04	Assurances, Prévoyance, Fiscalité	2	4.5	0		2	4.5	0.0
Total		3	4.3	0		3	4.3	0.0

**Epreuves de maîtrise 2021/2022
Caviste**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
MPT2	Examen final partie 2	0		1	1.0	1	1.0	100.0
MPT3	Examen final partie 3	0		1	1.0	1	1.0	100.0
Total		0		2	1.0	2	1.0	100.0

**Modules de maîtrise 2021/2022
Viticulture**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
M02	Economie politique et politique agricole	1	5.0	0		1	5.0	0.0
M03	Droit agricole et formes d'entreprises	1	5.5	0		1	5.5	0.0
M04	Assurances, Prévoyance, Fiscalité	2	5.0	0		2	5.0	0.0
Total		4	5.1	0		4	5.1	0.0

**Epreuves de maîtrise 2021/2022
Viticulture**

		Vue synoptique						
		acquis		non acquis		total		taux d'échec
Module	Nom	Nbr	Note	Nbr	Note	Nbr	Note	%
MPT1	Examen final partie 1	1	4.5	0		1	4.5	0.0
MPT2	Examen final partie 2	3	5.0	0		3	5.0	0.0
MPT3	Examen final partie 3	3	5.4	0		3	5.4	0.0
Total		7	5.1	0		7	5.1	0.0

Lauréats de la maîtrise de viticulteur

Nom	Prénom	Lieu de domicile	Canton
Apothéloz	Boris	Onnens	VD
Bagnoud	Simon	Sierre	VS
Duruz	Arnaud	Monnaz	VD

Lauréats de la maîtrise de maraîcher

Nom	Prénom	Lieu de domicile	Canton
Gonin	Serge	Puplinge	GE
Pfirter	Grégoire	Saint-Prex	VD



Les lauréats du brevet et de la maîtrise des branches spéciales entourés de Sébastien Schwarz et Emmanuel Chassot (photo Karine Etter, Agri)

Paysannes

61 candidates ont suivi un ou plusieurs modules, pour un total de 218 évaluations.

Statistique des modules de la session 2021-2022

module	nom	acquis	note acquis	non acquis	note non acquis	total	note total	taux d'échec
B03	Marketing	2		0		2		0.0
BF04d	Accueil à la ferme, vente directe	12	5.5	0		12	5.5	0.0
BF07	Offres de formation à la ferme	2		0		2		0.0
BP01	Entretien du linge et de l'habitat	2	5.3	0		2	5.3	0.0
BP03	Famille et société	23	5.3	1	3.5	24	5.2	4.2
BP04	Jardinage	29	4.7	0		29	4.7	0.0
BP05	Alimentation et préparation des repas	30	5.0	2	3.5	32	4.9	6.3
BP06	Mise en valeur des produits	30	4.9	5	3.6	35	4.7	14.3
BP07	Droit rural	15	4.6	5	3.2	20	4.2	25.0
BP08	Comptabilité agricole	14	5.1	1	3.5	15	5.0	6.7
BP09	Economie rurale	15	4.8	7	3.1	22	4.3	31.8
BP11	Introduction à l'élevage bovin	6	5.4	1	3.0	7	5.1	14.3
BP14	Introduction aux grandes cultures	6	5.7	0		6	5.7	0.0
BP17	Santé et domaine social	3		0		3		0.0
LW11	Elevage et garde du cheval	6	5.5	0		6	5.5	0.0
LW17	Fabrication fromagère sur l'alpage	1	5.5	0		1	5.5	0.0
	Total	196	5.0	22	3.3	218	4.8	10.1

Lauréates du brevet de paysanne (règlement du 1er janvier 2016)

Nom	Prénom	Lieu de domicile
Beuret	Sandrine	Le Bémont, JU
Cevaër	Cindy	Chermignon, VS
Cotting	Anne	Belfaux, FR
Darbellay	Laetitia	Noiraigue, NE
Fuchs-Pittet	Joëlle	Cottens, VD
Furlan	Cécilia	Undervelier, JU
Gobat	Céline	Moutier, BE
Kolly	Aline	Le Mouret-Essert, FR
Lecomte	Candice	Bevaix, NE
Monnerat	Marjorie	Courtedoux, JU
Moullet	Diane	Cousset, FR
Perriard	Pauline	Vuisternens-devant-Romont, FR
Vermeille	Cindy	Le Bémont, JU



Les lauréates du brevet de paysanne (photo Karine Etter, Agri)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE ORDINAIRE DES DELEGUES D'AGORA

tenue le 8 avril 2022 à 11h00, Salle Cabane à EXPLORiT, 1400 Yverdon-les-Bains

Présidence : M. B. LEUENBERGER, président

Direction : M. L. BARDET, directeur

Présents : Membres du comité : Mmes et MM.
C. BAEHLER, L. BASSIN, F. ERARD, P-Y. FELLE, F. GLAUSER, T. GROSSNIKLAUS, F.
MONIN, F. MENETREY, F. NAGEL, N. PAPE, M. PIDOUX, S. ROSSELET

Commission de gestion : M. VINCENT DUC, FIPROM SA

Secrétariat : Mmes

M. BADOUX, E. BAUDIN, M. BRIOD, L. CHEVALLEY, A. CROPT, CH. DAUPHIN,
C. THERAULAZ

Invités : Mmes et MM.

ARNI DANIEL, FONDSSUISSE
BARDET PHILIPPE, INTERPROFESSION DU GRUYERE
BRUTTIN LAURENCE, AGIR
DEMIERRE JACQUES, IP-SUISSE
ETTER KARINE, AGRI
GARNIER MARIE, PROLAIT
LEUBA PHILIPPE, CONSEILLER D'ETAT VAUDOIS
MARTINI FRANCESCA, PAYS ROMAND, PAYS GOURMAND
SCHNEIDER URS, USP
THURRE JÉRÔME, NEUWERTH LOGISTIC SA
WILLENER WALTER

Excusés : (selon liste jointe à l'original du procès-verbal)

Procès-verbal : E. BAUDIN

Nombre de délégués :

(D'après la liste de présence
signée durant l'assemblée)

4 délégués du Jura bernois
2 délégués du canton de Fribourg
1 délégué du canton de Genève
4 délégués du canton de Vaud
1 délégué du canton de Neuchâtel
7 délégués du canton du Valais
5 délégués du canton du Jura

24 délégués

+ 13 délégués de diverses organisations

BERNARD LEUENBERGER ouvre l'assemblée à 11h15, salue les personnes présentes et excuse certains invités. Il félicite LOÏC BARDET et LAURENCE BASSIN pour leur élection au Grand Conseil vaudois.

1. Adoption de l'ordre du jour

BERNARD LEUENBERGER reprend la parole et demande s'il y a des modifications à apporter à l'ordre du jour.

DECISION : NATACHA STAUFFER et NICOLAS PRADERVAND sont nommés scrutateurs. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2 Allocution du Conseiller d'Etat Philippe Leuba

PHILIPPE LEUBA remercie AGORA pour l'invitation. Depuis une année, deux événements importants sont à noter : premièrement, le rejet des deux initiatives phytosanitaires qui montre la confiance du peuple pour les milieux agricoles. Malgré tout, les préoccupations de la population sur ce sujet ont été prises en compte. Deuxièmement, la situation internationale actuelle avec la guerre en Ukraine et les répercussions pour le monde agricole. L'un des défis majeurs est l'accueil de ce flux migratoire ainsi que la gestion des problèmes économiques qui vont avec. L'approvisionnement en intrants est également préoccupant car l'Ukraine et la Russie sont de grands producteurs. La chaîne alimentaire sera elle aussi impactée pour de longs mois et celui de l'énergie également avec des surcoûts considérables. Les produits alimentaires seront également impactés pour les consommateurs. La Suisse n'est pas touchée par une pénurie alimentaire pour l'instant, mais ce n'est pas le cas pour d'autres pays. La Confédération ne souhaite pas modifier durablement l'équilibre entre la production et les efforts mis en place pour la biodiversité. Toutefois, des discussions sont en cours pour assouplir les règles pour 1 ou 2 ans et atténuer les risques de pénuries. Ce d'autant plus que l'Union européenne a déjà mis en place des choses pour augmenter sa production.

Les chambres d'agriculture cantonales sont indispensables pour la mise en place de la PA dans les cantons. Elles ont également pour rôle de remonter la réalité des exploitations aux politiques afin de rester au plus près des besoins des agriculteurs.

Enfin, PHILIPPE LEUBA se dit confiant quant aux compétences du secteur agricole à relever les défis à venir. Une agriculture de qualité et de proximité est importante pour notre pays. Il souhaite plein succès à AGORA ainsi qu'à l'agriculture suisse et vaudoise.

BERNARD LEUENBERGER le remercie pour tout le travail qu'il a fait pour l'agriculture vaudoise et un panier de produits du terroir lui est offert.

3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués du 4 juin 2021

BERNARD LEUENBERGER met le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués en discussion.

DECISION : Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 4 juin 2021 est accepté à l'unanimité, sans modification.

4. Rapport du président

BERNARD LEUENBERGER reprend la parole et lit son rapport. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Après deux ans de crise sanitaire mondiale, qui a affectée la santé de nombreuses personnes et aussi changé notre manière de vivre, nous pensions voir le bout du tunnel. Hélas, le 24 février dernier, une guerre se déclare en Europe même.

Une pensée va à tous les réfugiés qui ont dû fuir leur pays, en laissant tous leurs biens. Des femmes et des enfants qui ont été séparés de leurs maris, qui eux doivent rester pour défendre leur pays. Nous ne pouvons pas nous imaginer cette atrocité ; la peur et les pertes humaines. En un mois, c'est la moitié de la population de la Suisse qui a été déplacée.

Il faut reconnaître que l'Ukraine est positionnée stratégiquement au carrefour de l'Europe, de l'Asie et du Moyen Orient. Le pays représente également un capital humain talentueux, car 70% de la population a suivi un cursus secondaire ou universitaire. De plus, il connaît des avantages comparatifs en matière de coûts.

Au niveau agricole, l'Ukraine compte 30 millions d'hectares de surfaces agricoles cultivées. Par comparaison, en Allemagne, c'est 17 millions, en France, 26 millions et en Suisse, un million. Le pays est un leader mondial des exportations d'oléagineux. En 2017, il était le 5e exportateur de graines de tournesol, le 1er exportateur mondial d'huile de tournesol, le 3e exportateur de colza et le 7e exportateur de soja.

Les problématiques liées à l'agriculture sont multiples ; une partie des employés sera absente pour entreprendre les travaux dans les champs, il manquera du diesel pour les véhicules agricoles, certains parcs de machines seront détruits et des parcelles agricoles seront inaccessibles. Selon certaines estimations, la production de l'Ukraine de cette année sera divisée par deux.

En plus de cette tragique actualité, dans certaines régions de l'Europe, la sécheresse sévit déjà. Ainsi, la France a libéré des jachères afin que les agriculteurs sèment des céréales ce printemps. J'appelle nos politiciens à prendre en compte ce nouveau contexte afin de maintenir une agriculture durable, donc respectueuse de l'environnement mais également productrice. Actuellement, les propositions de l'OFAG vont pourtant dans le sens contraire. Avec cela, la Suisse sera toujours plus dépendante de l'étranger.

Normalement, le 25 septembre le peuple suisse va se prononcer sur l'initiative contre l'élevage intensif. Le souhait des initiants est d'introduire dans la constitution la notion de dignité des animaux dans l'élevage agricole. Les exigences devraient correspondre au minimum aux directives de Bio Suisse 2018 et la Confédération devra fixer des critères pour l'hébergement, les sorties en plein air et le nombre d'animaux détenus par exploitation.

La Suisse compte l'une des législations sur le bien-être animal des plus strictes du monde. De plus, des contrôles sont effectués de manière régulière. La première loi sur la protection des animaux est entrée en vigueur en 1981, avec depuis lors de nombreuses adaptations de la législation, toujours en faveur du bien-être animal.

En cas d'acceptation de cette initiative, un poulailler ne pourrait, par exemple, pas contenir plus de 2'000 poules pondeuses. Cela veut dire que la construction de nouveaux poulaillers serait nécessaire. Le texte propose un délai transitoire de 25 ans. Nous pourrions dire que ce délai est supportable mais ce serait oublier qu'en cas de transformation ou de nouvelle construction, l'agriculteur devrait se mettre en conformité immédiatement.

Encore une fois, en cas d'acceptation, nous diminuerions encore notre taux d'auto-provisionnement et augmenterions le tourisme d'achat. Pour cela, il demande que toute la profession soit unie pour combattre cette initiative et obtenir, au soir du 25 septembre, un refus aussi net que celui du 13 juin dernier contre les deux initiatives phytosanitaires.

5. Rapport d'activités

LOÏC BARDET salue les personnes présentes et indique que le rapport était disponible à l'entrée de la salle ou sur le site.

Il présente les résultats du refus des initiatives phytosanitaires. Initialement, il se disait que la Suisse alémanique allait sauver la Suisse romande. Toutefois, la bonne campagne faite en Romandie a montré le contraire. On parlait aussi d'un fossé ville-campagne mais, à part les centres des grandes agglomérations, mêmes les villes n'ont pas accepté ces initiatives. Bien que l'agriculture ne représente que 3% de la population, on constate que la discussion est encore possible. Il remercie les chambres d'agriculture et l'USP pour la bonne collaboration durant la campagne. AGORA avait engagé 4 personnes pour la campagne et il les remercie pour leur travail ainsi que GREGOIRE NAPPEY avec qui il a beaucoup collaboré pour la campagne.

Concernant la formation professionnelle, AGORA a participé au processus de révision de la formation initiale agricole. Le choix final s'est porté sur un CFC en 3 ans avec une année de formation supplémentaire facultative. Les deux premières années se font en commun puis en 3^{ème} année, l'apprenti choisit une technique de production à approfondir. Enfin, il a également la possibilité de faire une seconde année d'approfondissement avec une 4^{ème} année d'apprentissage. Cette dernière année reste sous l'égide de la loi sur la formation professionnelle ce qui permet de se former à des coûts réduits. Le comité de l'USP et AGORA ont validé cette forme de CFC. En 2021, les discussions ont eu lieu et pour 2022, 40 ateliers sont prévus pour discuter du contenu de la formation. L'entrée en vigueur de cette nouvelle formation est prévue

pour la rentrée 2024 mais tous les moyens d'enseignement doivent encore être adaptés. Le nombre d'orientations doit encore être défini.

Un autre dossier qui a occupé AGORA durant l'été 2021 est la présence des grands prédateurs en Suisse. Le développement du nombre de meutes est exponentiel. La meute du Jura vaudois semble se spécialiser sur les bovins. Le 17 septembre, un feu de soutien aux éleveurs a été organisé à Mollens, auquel AGORA a participé. Un autre évènement est organisé à Montricher.

Il informe de quelques changements sur le taux d'activité de certains collaborateurs. Le bureau a également décidé de mettre au concours un poste pour une personne supplémentaire à 40% environ pour le dossier des pépinières viticoles. Il remercie l'ensemble du personnel d'AGORA ainsi que le comité pour la confiance et la bonne collaboration et tous les partenaires avec qui l'association collabore durant l'année.

DECISION : BERNARD LEUENBERGER ouvre la discussion sur les rapports qui sont acceptés à l'unanimité.

6. Comptes 2021

LOÏC BARDET présente les comptes qui ont été envoyés aux délégués avec la convocation. Le SPAA avait repris en 2021 la gestion des cours agriTOP qu'AGORA faisait avant sous mandat. La convention ayant été dénoncée hors délai, un montant de débite a été calculé. Différents prélèvements sur les réserves ont été faits notamment pour les initiatives et les débiteurs agriTOP. Une provision a été créée pour les votations en général afin d'éviter de dissoudre et d'en recréer chaque année. L'année 2021 se clôt avec un excellent résultat de fr 37'151.83 pour un total de produits de 1'848'592.69.

BERNARD LEUENBERGER donne la parole à VINCENT DUC de Fiprom pour la lecture du rapport.

DECISION : BERNARD LEUENBERGER ouvre la discussion sur les comptes qui sont acceptés à la majorité, moins 2 absentions.

7. Elections complémentaires

Pour l'AMASR, FABRICE NAGEL se retire du comité après 5 ans d'activités. Il présente MARYLINE LINDER de Senarclens en tant que nouvelle représente AMASR au comité d'AGORA. Il lui souhaite beaucoup de plaisir dans ses nouvelles fonctions.

DECISION : MARYLINE LINDER est élue par acclamations.

8. Nomination de l'organe de contrôle

BERNARD LEUENBERGER propose à l'assemblée la réélection de FIPROM SA en tant qu'organe de contrôle.

DECISION : l'organe de contrôle FIPROM SA est élu à l'unanimité.

9. Cotisations 2022

BERNARD LEUENBERGER informe que le comité souhaite le maintien des cotisations actuelles.

DECISION : Les cotisations 2022 sont acceptées à l'unanimité.

10. Budget 2022

LOÏC BARDET présente le budget 2022 qui a été envoyé aux délégués avec les comptes. Les produits sont environ fr. 150'000.- inférieurs aux comptes 2021. Cette différence vient du fait que les coûts régionaux liés à la formation, pour financer le fonds AgriAliForm, ne seront pas refacturés aux chambres mais pris en charge par AGORA, comme ce qui était pratiqué jusqu'en 2018. De plus, il n'y a plus le mandat agriTOP et fr. 100'000.- de provision ont été pris pour la future campagne de votations. Les charges sont également inférieures aux comptes 2021. Le renouvellement des ordinateurs se fera au niveau du bilan et la campagne de votation devrait être moins chère que celle de 2021.

DECISION : Le budget 2022 est accepté à l'unanimité.

11. Programme d'activités 2022

LOÏC BARDET présente le programme d'activités 2022 qui est disponible dans le rapport.

Tous les membres d'AGORA ne siégeant pas au comité, un séminaire des membres est prévu le 14 septembre l'après-midi, afin de pouvoir échanger sur les thèmes d'actualité. Plus d'informations seront communiquées plus tard.

La création d'une commission romande des jeunes agriculteurs a été validée par AGORA. Les membres seront nommés lors du prochain comité. Une telle commission existe au niveau suisse mais manque de relais en Suisse romande.

DECISION : Le programme d'activités 2022 est accepté à l'unanimité.

12. Informations de l'Union suisse des paysans

FRITZ GLAUSER remercie AGORA pour l'invitation de l'USP et présente les dossiers en cours qui occupent l'USP : la réponse de la Confédération sur les trajectoires de réduction, le train d'ordonnances 2022, la suspension de la PA, l'amélioration de la reconnaissance des femmes dans l'agriculture ou encore l'assurance récolte.

URS SCHNEIDER remercie la Suisse romande pour l'engagement et le soutien dans la campagne contre les initiatives phytosanitaires. Le prochain défi est l'initiative contre l'élevage intensif. La votation devrait voir lieu le 25 septembre 2022. Il présente les revendications de l'initiative. Cette initiative touche l'ensemble du secteur agricole. Il présente le déroulement de la campagne.

L'USP fête son 125^{ème} anniversaire cette année. Pour fêter ce jubilé, plusieurs activités sont organisées dont un rösti géant qui sera fait sur la place fédérale le 17 septembre prochain, et ouvert à toute la population. Un film, créé spécialement pour cette occasion, est passé. Enfin, un bon pour un arbre et une plaque sont offerts à AGORA.

13. Divers

GUIDO FLAMMER, de Bio Fribourg demande la parole. La formation agricole étant en révision, il souhaiterait que pendant les 2 premières années d'enseignement, il ne soit enseigné que les manières naturelles de travailler la terre et que l'utilisation de produits phytosanitaires ou d'engrais soient des branches à options. LOÏC BARDET répond que le contenu de la formation est actuellement en discussion. La question est encore ouverte sur l'enseignement du bio en tronc commun ou en branche à option car il faut penser qu'on forme les futurs praticiens de 2030.

FABRICE NAGEL, président de l'AMASR demande la parole. Lors de l'assemblée générale de l'AMASR en décembre 2021, l'assemblée a demandé au comité et au président de transmettre à AGORA d'arrêter de labelliser la formation. Ils souhaitent qu'un métier soit enseigné pour tous.

PASCAL OLIVIER demande la parole. Il lance un appel à un questionnement de l'agriculture suisse sur une transition à une réelle autonomie ou indépendance de l'agriculture suisse. Le marché bio grandit avec ou sans l'agriculture suisse. Bio suisse aimerait accompagner plus de paysans dans la reconversion à l'agriculture biologique.

MARC FAVRE d'AgriGenève demande la parole. En janvier-février de cette année, Migros a décidé de retirer de ses étales le lait équitable et GRTA pour être remplacé par du lait des prés IP-SUISSE. GalloSuisse a aussi été approché pour labelliser ses producteurs sous label. Il regrette que la grande distribution parte sur les labels au lieu de privilégier les produits régionaux. Il sollicite l'appui d'AGORA ou de l'USP lors des prochaines discussions qu'AgriGenève aura avec Migros. BERNARD LEUENBERGER remercie MARC FAVRE pour son intervention et répond que ce sujet sera repris au comité de mai d'AGORA.

BERNARD LEUENBERGER remercie LOÏC BARDET, le personnel d'Agora et le comité pour la bonne collaboration. Il souhaite une bonne saison agricole 2022 à tous et clôt l'assemblée à 13h00.

La rédactrice du procès-verbal :

Elodie Baudin

Lausanne, le 7 juin 2022